



REVENDECTIONS DES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION
Les promesses de Benghebrit

Lire en page 2

Erdogan en visite d'affaires à Alger

L'ARGENT N'A PAS D'ODEUR



Il est inutile de rappeler que la Turquie est une puissance économique, un allié stratégique d'Israël et un des principaux «responsables» de la crise syrienne. Ce membre ultra zélé de l'Otan, hostile à l'indépendance de l'Algérie, a participé activement à la destruction de son voisin en facilitant le passage des «djihadistes». Depuis 2011, Ankara est devenue l'un des principaux pourvoyeurs de terroristes. Sur ces chapitres, elle est aux antipodes des principes défendus par l'Algérie, mais les intérêts économiques balayeront ces divergences ou les mettront en veilleuse. En politique, seuls les intérêts comptent.

Lire en page 3



LA BRIGADE CRIMINELLE SUR LES TRACES DES AUTEURS
30 meurtres résolus en octobre

Lire en page 7



SELON DES SOURCES ASSOCIATIVES
200 000 diabétiques peuvent développer un ulcère du pied

Suppl. santé



CAN 2015 : MALI - ALGÉRIE
Terminer par un carton plein

Lire en page 16

PÊCHE DE THON ROUGE

Le quota de l'Algérie va sensiblement augmenter

LE QUOTA de l'Algérie de pêche de thon rouge va doubler d'ici trois ans pour atteindre 543 tonnes contre 243 tonnes actuellement, selon la délégation algérienne participant à la 19^e réunion extraordinaire de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta) clôturée avant-hier en Italie. Cette augmentation a été attribuée dans le cadre du nouveau quota de pêche annuel de thon rouge dans l'Atlantique Est et en Méditerranée qui va atteindre 23 000 tonnes en 2017 contre 13 400 tonnes actuellement pour ce poisson migrateur victime de la surpêche, dans plusieurs pays, dans les années 1990-2000. Le quota de l'Algérie va augmenter graduellement pour atteindre 370 tonnes en 2015, 460 tonnes en 2016 et 543 tonnes en 2017, le chef de la délégation algérienne M. Naghli, ajoutant qu'il a été très difficile d'arracher ce quota. Les pays concernés pour la pêche de thon rouge en Méditerranée et en Atlantique Est, réunis depuis un semaine à Gênes ont décidé pour la première fois depuis l'imposition en 2007 de strictes mesures de contrôle des prises, de relever le quota de pêche de 20% par an sur trois ans. Leur recommandation prévoit aussi un suivi scientifique régulier du stock sur les prochaines années, avec la volonté dans l'immédiat de maintenir un quota en deçà du niveau des estimations les plus prudentes. Ce quota sera revu annuellement sur l'avis du comité scientifique de la Cicta qui se compose de 48 membres (47 pays et l'Union européenne). Le comité scientifique de la Cicta a annoncé un retour spectaculaire du thon rouge, dont les stocks étaient au plus bas il y a moins d'une décennie avant que l'établissement en 2007 d'un quota et de mesures de régulation draconiennes (réduction des flottilles, contrôles) ne commence à rétablir le plus gros stock au monde dans l'Atlantique Est et en Méditerranée.

S.N

SALON INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS DU 19 AU 23 NOVEMBRE

Forte présence française

L'INDUSTRIE française du secteur des Travaux publics sera présente au salon Sitp à Alger, avec 25 entreprises représentatives des différents métiers de la filière. Celles-ci seront regroupées sur le pavillon France de 313 m² organisé par Ubifrance, l'Agence française pour le développement international des entreprises, en partenariat avec le Cisma, Syndicat des équipements pour la construction, les infrastructures, la sidérurgie et la manutention. Le Sitp d'Alger, demeure un rendez-vous incontournable des Travaux publics pour la zone Maghreb, il offre aux exposants français une opportunité de rencontrer de futurs partenaires. L'activité des entreprises françaises de Travaux publics s'élève à plus de 65 Mds euros, dont 37% sur les marchés extérieurs. Cette filière est forte d'un savoir-faire porté par plusieurs grands groupes ; elle jouit de la renommée de ses architectes et ingénieries à l'international, d'une qualité de produits indéfectible, ainsi que d'une politique d'Innovation/Recherche & Développement active. La présence de ces nombreuses sociétés françaises au SITP montre leur volonté forte de nouer et de développer des partenariats en Algérie.

R. N.

RENCONTRE AU MINISTÈRE DE L'EDUCATION ET DE L'UNPEF

Benghebrit promet de prendre en charge les revendications

La rencontre entre les syndicats et le ministère de la tutelle a enregistré quelques avancées, même si le statut particulier reste en suspens. L'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) affirme que plusieurs revendications avaient été prises en charge par la tutelle, notamment celles relatives à la promotion des travailleurs du secteur et aux primes.

Dans un communiqué rendu public, hier, au lendemain de la rencontre qui a regroupé le syndicat et le ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit. Il a été convenu, à l'issue de cette rencontre de « l'installation prochaine du Conseil supérieur et de l'Observatoire national de l'éducation et de la formation » après un accord avec d'autres secteurs et l'intégration de représentants des travailleurs.

Le ministère a, par ailleurs, accepté la demande de l'UNPEF concernant « la restitution de tous les instituts de technologie à l'Éducation et la formation ». S'agissant de la révision des dysfonctionnements contenus dans les statuts et vu qu'il n'est pas possible d'ouvrir ce dossier à l'heure actuelle, le ministère a affirmé que « la porte reste ouverte pour chercher des alternatives dans la perspective d'améliorer les situations conformément aux textes en vigueur ».

La tutelle a, par ailleurs, réitéré son engagement à respecter le procès-verbal signé entre le ministère et l'UNPEF pour satisfaire rapidement les revendications



des intendants et prendre en charge les enseignants victimes de maladies professionnelles. Selon le communiqué de l'UNPEF, les laborantins ayant été intégrés dans les statuts modifiés, ces derniers bénéficieront d'une prime de nuisance fixée à 15 %.

Concernant la prime de responsabilité des encadreurs dont les inspecteurs, les directeurs, les proviseurs, les intendants, les conseillers et le conseiller principal à l'Éducation, le ministère a donné son aval à ce sujet, après finalisation des mesures réglementaires outre l'accélération de l'ouverture de postes budgétaires pour la relance de l'arrêté interministériel portant intégration au grade de conseiller principal. Le ministère a également approuvé l'envoi d'une correspondance au gouvernement en vue de comptabiliser les différentes primes du Sud et des Hauts Plateaux, selon le nouveau salaire de base. Il a été convenu de l'organisation d'une journée d'études pour la révision des calendriers des vacances scolaires.

Concernant les dépassements enregistrés au niveau de l'Office national des publications scolaires (ONPS), une rencontre sera organisée entre les cadres de l'Office et les représentants des travailleurs, en présence des représentants de l'UNPEF, en vue de remédier à ces dépassements, a indiqué la même source. Par ailleurs, une autre rencontre avait regroupé le Syndicat nationale autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST) et le ministère, samedi dernier. Plusieurs revendications ont été examinées lors de cette rencontre notamment les statuts des travailleurs de l'Éducation, a précisé un communiqué du SNAPEST soulignant que la ministre avait indiqué à ce propos que « l'ouverture de ce dossier n'est pas à l'ordre du jour car récemment appliqué mais cela n'empêche pas d'essayer de trouver des mesures juridiques pour pallier certains cas.

Lynda Louifi

DÉTournement d'importantes quantités de produits pharmaceutiques

Cinq sur sept des peines prononcées confirmées

LE PRÉSIDENT de la 5^e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger a prononcé le verdict dans l'affaire des ex-employés de l'hôpital de Béni Messous, en atténuant deux peines et en confirmant cinq autres. Ainsi, le président qui était en charge du dossier après la consultation de ses deux conseillers, a atténué deux peines qui passent à trois ans au lieu de sept ans de prison ferme.

Le même juge a, par ailleurs, confirmé les cinq autres sentences, notamment celles de cinq ans de prison ferme et les relaxes. Pour rappel, le procureur général a requis le 4 novembre dernier l'aggravation des peines contre les accusés impliqués dans le détournement d'importantes quantités de produits pharmaceutiques, dérobés de l'hôpital de Béni Messous. Ces médicaments allaient être acheminés vers le Maroc via Oran et Tlemcen. Le procureur a estimé que toutes les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation sont formelles, notamment en ce qui concerne la détention de plusieurs marques de médicaments en pénurie. Les mis en cause qui sont incarcérés à



l'établissement pénitentiaire d'El Harrach suite à l'ordonnance du juge d'instruction du tribunal de Bir Mourad Raïs, qui s'est dessaisi du dossier en faveur de son collègue du pôle judiciaire, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation entre autres création d'une association de malfaiteurs, dilapidation de deniers publics en procédant au détournement d'importantes

quantités de produits pharmaceutiques, faux et usage de faux dans des documents administratifs et officiels et surfacturation. Les incriminés ont, selon les premiers éléments de l'enquête préliminaire, mené par la police judiciaire de la sûreté d'Alger, procédé à l'acheminement de médicaments vers l'étranger et plus particulièrement vers le Maroc, en utilisant des manières fallacieuses et douteuses caractérisées par l'usage de prête-noms, notamment d'un Yéménite dont les investigations menées contre lui se sont avérées vaines. Le trou financier causé à l'institution hospitalière dans laquelle ils travaillaient dépasserait 2 millions de dinars. En outre, des peines de sept ans de prison ferme assorties de plusieurs amendes ont été prononcées à l'encontre de ces derniers par la présidente du pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'Hamed. Les avocats de la défense des mis en cause comptent introduire des pourvois en cassation à la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême.

Redouane Hannachi

LE PRÉSIDENT TURC RECEP ERDOGAN EN VISITE
À ALGER AUJOURD'HUI

Bonnes affaires et divergences diplomatiques

C'est au premier jour d'un sommet Turquie-Afrique qui se tient à Malabo, en Guinée équatoriale, du 19 au 21 de ce mois, que le président de la République turque, Recep Tayyip Erdogan, effectue une visite officielle en Algérie. Erdogan sera accompagné d'une importante délégation, composée notamment de plusieurs ministres, de parlementaires, de hauts fonctionnaires et des hommes d'affaires.



Hasard du calendrier ou coïncidence étudiée, le passage du chef d'Etat turc sera certainement l'occasion de greffer aux concertations de dimension bilatérale une discussion de fond sur les dossiers internationaux tels la situation en Syrie et la question libyenne. Des conflits à propos desquels Alger et Ankara sont loin de partager les mêmes points de vue. Qu'apportera sur ce plan la visite d'Erdogan? Message à décrypter lors d'une conférence de presse qui se tiendra à l'hôtel Sheraton aujourd'hui.

Bonnes relations économiques

Il n'y a rien à dire, les Turcs sont des partenaires reconnus et appréciés en Algérie. Il n'y a qu'à faire le bilan des échanges entre les deux pays ou établir le listing des projets et investissements turcs dans le pays dans les différents secteurs où le savoir-faire des descendants des Barberousse participe au développement local. On les remarque dans la construction, l'industrie, l'engineering ou les services, les Turcs sont actifs et entreprenants et particulièrement disposés à s'adapter au marché algérien. Histoire commune oblige, de leur présence en Algérie ni coloniale à proprement parler ni définitive, les vieux cousins ottomans ne sont pas vraiment étrangers et

entretiennent de très bonnes relations dans leur environnement professionnel et avec l'administration algérienne.

Signalons aussi que la Turquie demeure un client important du gaz algérien pour lequel un accord commercial doit être reconduit à la fin de l'année, malgré quelques exigences quant au respect des délais de livraison de la part de Sonatrach parfois en retard de quelques jours. Ces relations étroites et intenses facilitent bien entendu les relations entre les deux Etats mais, à un autre niveau, la Turquie d'Erdogan n'est plus aussi proche de l'Algérie quand il s'agit d'aborder les questions régionales ou internationales.

Politiques étrangères incompatibles

Membre de l'OTAN depuis 1952, la Turquie mène une politique étrangère qui n'est pas toujours compatible avec les positions de principe de la diplomatie algérienne. On a pu le constater ces dernières années durant les printemps arabes où le pays de Mustapha-Kemal a semblé complètement acquis à ces révolutions de palais qui ont conduit à porter au pouvoir des extrémistes en remplacement de chefs d'Etat renversés par des mouvements populaires. Le cas le plus flagrant étant le soutien d'Ankara aux frères musulmans en Egypte

quand l'Algérie insistait sur la scène internationale pour qu'on n'interfère point dans les affaires intérieures de ces nations en ébullition. D'autres crises graves nourrissent des divergences entre la Turquie et l'Algérie, comme celle qui détruit chaque jour un peu plus la Syrie. On aura noté aussi les reproches adressés aux Turcs par le général libyen Haftar au mois de juin dernier, qui incriminaient le représentant spécial du président turc pour la Libye, Emrullah Isler, et des agents qataris, accusés d'entretenir des contacts avec Omar al-Hassi et de soutenir activement les milices armées islamistes de Benghazi.

Une situation qui avait poussé le bras droit de Haftar, Mohamed el Hedjazi, à déclarer : «Tous les ressortissants de Turquie et du Qatar doivent quitter la Libye dans les 48 heures. Le compte à rebours a commencé la nuit dernière.»

La Turquie n'étant visiblement pas le meilleur allié extrarégional de l'Algérie pour ces épineuses questions internationales, saura-t-elle enfin écouter les enseignements d'Alger et modérer ces manœuvres qui l'empêcheront d'intensifier ses relations avec le continent africain qui n'accepte pas l'ingérence, encore moins les manœuvres de déstabilisation ?

Nordine Mzalla

POUR ENDIGUER LA DÉPENDANCE ALIMENTAIRE

Les agriculteurs appelés à consentir davantage d'efforts

LE MINISTRE de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri, a appelé hier à Alger les agriculteurs à consentir davantage d'efforts pour la promotion de la production agricole et la réduction des importations de produits alimentaires. Intervenant à l'ouverture des travaux de la 1ère session du conseil national de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), M. Nouri a appelé «les agriculteurs à consentir davantage d'efforts pour la promotion et l'appui au produit agricole, seul moyen susceptible de réduire notre dépendance à l'étranger», en se référant aux indicateurs positifs enregistrés par le secteur agricole durant ces dernières années. Le secteur agricole a enregistré une croissance de plus de 13% durant les quatre dernières années et contribue à hauteur de 9% au Produit intérieur brut (PIB). Pour réaliser la sécurité alimentaire qu'il a qualifiée de partie intégrante de la sécurité nationale, le ministre a préconisé «la conjugaison des efforts de tous pour augmenter notre production agricole d'autant, a-t-il dit, que l'Etat assure tous les moyens nécessaires». «Nous devons persévérer dans l'effort, en vue de promouvoir notre production à des niveaux qui nous mettent à l'abri de tout imprévu dans les marchés internationaux de ces produits, dont la hausse fréquente des prix a influé sur les économies de plusieurs pays à faibles revenus», a-t-il ajouté. La décision du gouvernement d'augmenter l'enveloppe financière consacrée au secteur agricole de 200 milliards de DA à 300 milliards de DA par an durant le quinquennat 2015-2019, et d'élargir les surfaces irriguées de 1 million ha à 2 millions ha durant l'année 2019 permettra au pays de renforcer sa production agricole dans toute sa diversité, a-t-il ajouté. L'Algérie étant parmi les pays du sud de la méditerranée qui souffrent des changements climatiques et de la sécheresse «il est désormais nécessaire d'encourager les paysans à utiliser les moyens d'économie d'eau et de les vulgariser à toutes les wilayas du pays», a souligné le ministre. M. Nouri a, d'autre part, appelé à préserver les terres agricoles et à faire face à «toute tentative visant à les détourner de leur vocation», rappelant, à cet effet, les directives du président de la République à ce sujet. Revenant aux terrains agricoles relevant des domaines publics, le ministre a affirmé que l'opération de régularisation «touche à sa fin», ajoutant que «des quelques dossiers restants sont examinés par les juridictions compétentes». Par ailleurs, le ministre a indiqué que le gouvernement accordait «un intérêt particulier à cette opération sensible qui permet aux agriculteurs de régulariser leur situation». S. N.

LE FLN TENTE DE RÉOCCUPER LE TERRAIN PERDU POUR SORTIR DE SON ISOLEMENT Saâdani lance une nouvelle coalition gouvernementale

LE FLN entame une nouvelle initiative politique pour contrer les partis de l'opposition réunis autour de la CNLTD, d'un côté, et le FFS avec sa démarche consensuelle, de l'autre, qui occupent seuls pour le moment la scène politique. Hier, le parti historique a rencontré le MPA d'Amara Benyounés pour tenter de sortir de l'isolement politique dans lequel il qui est amplifié par la crise interne qui couve depuis plus d'une année. Le SG du FLN a indiqué que d'autres rencontres avec d'autres formations sont pro-

grammées au fur et à mesure. Il s'agit de partis formant la coalition gouvernementale, le RND de Bensalah, le TAJ d'Amar Ghoul et éventuellement l'ANR. Saâdani n'a pas pour autant fermé les portes du dialogue avec les autres partis mais a posé une seule condition, celle de la légitimité du président Bouteflika. Le FLN semble subir les événements à son corps défendant. Depuis la défunte coalition présidentielle, tous les partis qui soutiennent le programme présidentiel sont aux abonnés absents et ne font presque rien

pour occuper le devant de la scène politique. Les partis qui forment la majorité se sont installés dans le même sentiment d'attente et de confort.

D'abord le FLN, qui n'arrive plus à échapper aux crises. Ensuite le RND de Bensalah qui a réussi, pour l'instant, à contenir le vent de la contestation, mais c'est le sort du RND tout entier qui est désormais en jeu.

Le MPA et le TAJ n'arrivent plus à donner une nouvelle impulsion à cette coalition. Reste aujourd'hui la démarche de Saâdani

qui peut répondre peut-être à ce souci de réoccuper le terrain perdu et de passer ainsi à l'offensive.

D'ailleurs, tous les actes et paroles du SG du FLN sont inscrits dans une stratégie durable pour arriver à sortir son parti de cette crise à l'origine de beaucoup de problèmes au sommet de l'Etat. Affolé par l'activisme débordant de la CNLTD qui s'appête à recevoir les représentants de l'Union européenne, le FLN tente de juguler l'offensive de l'opposition.

Hocine Adryen



LUTTE ANTITERRORISTE

Une casemate détruite par les forces de l'ANP dans le mont Oustili à Batna

UNE CASEMATE a été détruite et des armes ont été récupérées par un détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) suite à une opération menée dans le mont Oustili dans la wilaya de Batna, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement des forces mixtes de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel de Batna (5ème Région militaire), suite à une opération de reconnaissance menée avant-hier dans le mont Oustili, a détruit une casemate et a récupéré deux fusils à répétition, un fusil à pompe, un téléphone satellitaire et d'autres objets», précise la même source. **R. N.**

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

31 morts et 1.064 blessés en une semaine



TRENTE ET UNE personnes ont trouvé la mort et 1 064 autres ont été blessées dans 883 accidents de la circulation enregistrés dans plusieurs wilayas du pays durant la période allant du 9 au 15 novembre, selon un bilan rendu public hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran avec trois morts et 46 blessés suite à 45 accidents de la route, précise la même source. **R. N.**

ALGER COMPTERAIT PLUS DE 10 000 MENDIANTS

La mendicité, un phénomène de plus en plus inquiétant

Aujourd'hui, ce n'est plus un secret pour personne, tout le monde reconnaît que certains mendiants recourent à la location de bébés et d'enfants âgés entre 2 et 10 ans pour mendier sur la voie publique.

La mendicité est en plein boom à Alger à l'instar des autres villes du pays. Les mendiants sont donc nombreux et pas seulement des Algériens, mais d'autres nationalités aussi, notamment des Syriens, Nigériens et des Maliens. A Alger seulement, ils sont plus de 10 000 mendiants qui jonchent quotidiennement les rues, les ruelles et les passerelles, un chiffre révélé par les associations médicales et caritatives qui se penchent sur ce dossier, et qui ne comptabilisent que les mendiants Algériens.

Ainsi, face à ce phénomène «en vogue», certains opportunistes ont endossé la peau d'un mendiant, et ce pour des raisons financières. Ce sont des personnes arnaqueuses qui utilisent des différentes méthodes pour se faire passer pour des nécessiteux, allant même jusqu'à louer des bébés et des enfants pour convaincre les citoyens à donner une pièce d'argent. Pour amadouer les citoyens, certains vont même user de la religion.

En partant de la place des martyrs Tafourah, marché Clauzel, la rue Charras et Bab El Oued, vers les quartiers les plus chics de la capitale à l'instar d'El Biar et de Sidi Yahia dans la commune de Hydra en passant par Bab Ezzouar et Kouba, la présence des mendiants est fortement visible. Le paysage ne diffère pas. Des dizaines d'immigrés clandestins occupent les rues avec leurs draps de fortune, Saint Coran à la main, et en



posant une petite boîte qui renferme quelques pièces de monnaie.

A la sortie d'une école à Draria, Nabila une femme au foyer de 33 ans qui est venue récupérer ses deux enfants nous a fait savoir que l'aumône s'est transformée en agression verbale et parfois physique. «Maintenant, si on refuse de donner de l'argent, il y a des mendiants qui nous harcèlent, moi personnellement une mendiant m'a attrapé par la main violemment en réclamant de l'argent», a-t-elle déploré.

Le même cas on la trouve dans la cité du 5 juillet, des dizaines de personnes nous ont affirmé la même chose. «Quotidiennement, des femmes âgées entre 18 et 40 ans souvent accompagnées par des enfants et viennent d'une commune de l'ouest d'Alger, débarquent ici à Bab Ezzouar pour camper devant la porte de la mosquée et deman-

der de l'aumône», a déclaré un jeune.

Ce dernier nous a fait savoir que l'année passée, une femme venait souvent le soir, en prétendant qu'elle n'avait pas d'argent pour payer le loyer et que son mari était gravement malade. «Un jour nous avons décidé de suivre cette femme, et à notre grande surprise, cette dernière habite une villa dans l'un des quartiers chics d'Alger», a-t-il ajouté. «C'est pourquoi il est nécessaire de faire la différence entre l'aumône donnée aux nécessiteux qui ont réellement besoin, et ceux qui profite de la générosité des gens.

Dans ce sens un autre témoignage vient confirmer l'hypothèse que la mendicité est un business qui tourne bien.

«Hier en me rendant sur mon lieu de travail, une scène m'a interpellé à la rue Hassiba Ben-Bouali. Une camionnette grise

transportait une dizaine de réfugiés subsahariens qui se révélaient être des mendiants. Une fois descendus du véhicule, ils se sont dirigés chacun dans une direction bien précise. Ils savaient où aller et où se positionner.

L'un d'eux a commencé à mendier sitôt descendu du véhicule, en interpellant les automobilistes qui étaient à l'arrêt en pleine circulation. Les enfants sont restés avec les femmes», a fait savoir une employée de la Banque. «J'ai constaté que les mendiants sont bien organisés en réseaux. Si certains sont vraiment dans le besoin, d'autres recourent au gain facile et rapide par tous les moyens, notamment illicites», a-t-elle ajouté.

Pour arrêter cette hémorragie, l'Etat a décidé de retirer les enfants aux parents qui les exploitent dans la mendicité et procéder à «leur placement dans des centres spécialisés pour les protéger et garantir leur sécurité». Ainsi, après une longue absence, l'Etat a pris des mesures contre les réseaux de mendicité.

Des peines d'emprisonnement et le retrait des enfants aux parents défaillants sont donc les mesures appliquées contre toute personne exploitant des enfants, une fois le projet de loi adopté par les deux chambres. Enfin, avec plus de 1,6 million de nécessiteux, il faut s'attendre à un nombre important de citoyens qui risquent de recourir à la mendicité.

Zakaria Bagtache

DANS UNE VIDÉO DIFFUSÉE SUR LA TOILE

Aqmi menace d'exécuter les otages français et néerlandais

SERGE LAZAREVIC, le seul otage français encore détenu dans le monde, plus précisément depuis 2011 au Mali, ainsi qu'un Néerlandais, risquent l'exécution par Aqmi qui a réitéré ses menaces si la France ne retire pas ses troupes du Mali. Dans une nouvelle vidéo diffusée avant-hier soir sur la Toile, Aqmi menace encore une fois de passer à l'acte en assassinant les deux otages si les autorités françaises persistent à maintenir leurs troupes au Mali.

L'Elysée a annoncé que la vidéo a été authentifiée et constituait une «preuve de vie récente qui était attendue depuis longtemps», d'autant que tout le monde avait cru que l'otage français n'était pas en vie. La Présidence française a diffusé, juste après la vidéo, un communiqué dans lequel elle s'est prononcée en expliquant que «le président français est en contact permanent avec les autorités des pays de la région, y compris l'Algérie, pour utiliser toutes les formes de dialogue permettant d'obtenir la

libération de notre otage, enlevé au Mali en 2011».

L'otage, portant un turban et une barbe nourrie, a lancé dans cette vidéo «un appel solennel à François Hollande». «Je vous demande, M. le Président, de tout faire pour me libérer car vous êtes responsable de tout ce qui m'arrivera», dit-il. Il a ajouté que son état de santé est préoccupant. «Je suis très malade. J'ai mal aux reins, je souffre d'hypertension très haute, d'asthme, d'un ulcère et de mon genou. Je sens que ma vie est en danger depuis l'intervention française en Irak».

Serge Lazarevic, enlevé en novembre 2011 au nord du Mali, ne donne aucune indication de date à laquelle la vidéo a été tournée, mais l'otage néerlandais Sjaak Rijke parle d'un enregistrement réalisé le 26 septembre, soit son 1 000e jour de détention, souligne le centre américain SITE. Le 6 novembre dernier, le président français avait déclaré que Lazarevic, dernier otage français encore détenu dans le monde, était

«sans doute» encore en vie. «Nous n'avons pas de nouvelles qui laisseraient penser qu'il aurait été assassiné», avait affirmé François Hollande lors d'une émission radio-télévisée, ajoutant : «Je ne laisse aucun otage sans que nous fassions tout pour le libérer (...) Je ferai tout pour libérer Serge Lazarevic.» Pour rappel, Serge Lazarevic était apparu la dernière fois en juin 2014, dans une vidéo diffusée par la chaîne de télévision Alaân basée à Dubaï. Il disait s'exprimer le 13 mai 2014 et demandait déjà au président Hollande d'œuvrer à sa libération. Après cette diffusion, le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius avait déclaré que la France poursuivait ses efforts pour retrouver Lazarevic.

Ce dernier, 50 ans, qui a la double nationalité française et serbe, a été enlevé au Mali le 24 novembre 2011 en compagnie de Philippe Verdon (un autre otage français) qui, lui, a été retrouvé mort d'une balle dans la tête en juillet 2013. C'est le dernier

Français dans le monde toujours détenu en otage, après la diffusion le 24 septembre par un groupe algérien lié à l'EI, Jound El Khilafa, d'une vidéo montrant la décapitation du Français Hervé Gourdel, enlevé quatre jours auparavant à Tikjda dans la wilaya de Bouira.

Serge Lazarevic accompagnait Philippe Verdon en voyage d'affaires lorsqu'ils ont tous deux été surpris par un groupe d'hommes armés dans un hôtel où ils étaient descendus à Hombori, au nord du pays, selon ses proches. Après leur kidnapping, Aqmi avait présenté les deux otages comme étant des agents du renseignement français, tandis que des organes de presse faisaient allusion à un passé d'aventurier africain de Philippe Verdon dont les affaires l'avaient notamment mené au Soudan et à Madagascar.

Lazarevic avait dirigé une entreprise de sécurité à Paris avant de travailler en tant que chef de chantier.

F. Sofiane

SIMULATION D'UN CRASH D'AVION À JIJEL

Exercice réussi

UN EXERCICE de simulation de crash d'un avion a été effectué avec succès, hier à l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel. Selon le scénario de l'exercice, l'avion, de type ATR 42 en provenance d'Alger, se crasha sur la piste au moment de l'atterrissage, faisant un mort et huit blessés, évacués sur les hôpitaux de Taher et de ZiamaMansouriah, mobilisés pour la circonstance. Cette simulation, d'une durée de 2 heures et demie, est destinée, à tester les capacités de réaction et à éprouver l'efficacité d'intervention de la Protection civile et d'autres partenaires comme les services des transports et de la santé. L'aéroport de Jijel a été ouvert au début des années 1980. Il n'accueillait alors que des aéronefs de type Beechcraft King Air. Un premier vol par Boeing 737-600 Marseille-Jijel y a été officiellement inauguré à la fin du mois d'octobre dernier, quelques mois après l'achèvement des travaux de réhabilitation de la piste.

IL SE TIENDRA AUJOURD'HUI À L'HÔTEL SHERATON

Un forum d'affaires algéro-turc

DANS le cadre du plan d'action du secteur industriel visant le développement du partenariat, le ministère de l'Industrie et des Mines organise, aujourd'hui à 13h30 à l'hôtel Sheraton, un Forum d'affaires algéro-turc. Ce forum est organisé à l'occasion de la visite officielle qu'effectuera Tayyip Recep Erdogan, le président de la République de Turquie aujourd'hui en Algérie. Cet important événement, qui s'inscrit dans le cadre du confortment de la coopération entre l'Algérie et la Turquie, sera une opportunité pour favoriser le développement de partenariats industriels et pour fructifier les investissements et les échanges entre les opérateurs algériens et turcs. La délégation turque sera composée d'une centaine d'opérateurs économiques et d'hommes d'affaires représentant plusieurs filières, et qui prendront part à ce forum pour explorer les opportunités de partenariat avec leurs homologues algériens.

BONNE NOUVELLE POUR LES ADHÉRENTS DU FNPOS

500 000 DA d'aide pour acquérir un nouveau logement

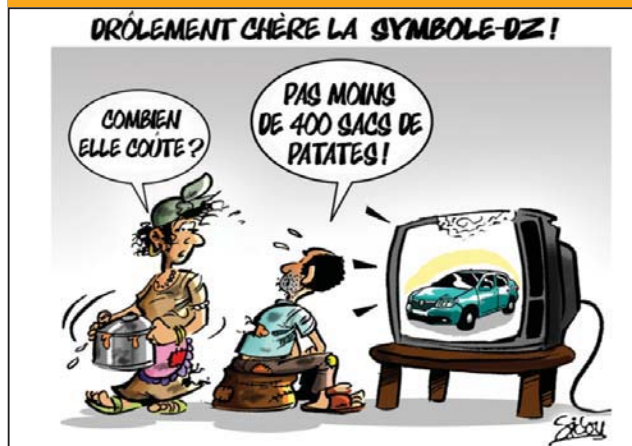
LES SALARIÉS adhérents du Fonds de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) pourront désormais bénéficier d'une aide au logement équivalente à 500 000 DA. Une somme qui s'ajoute, obligatoirement, aux 700 000 DA qu'offre la Caisse nationale du logement (CNL). Le FNPOS, que gère conjointement l'UGTA et le ministère du Travail, exclut de cette aide les postulants aux logements AADL et limite cela aux souscripteurs du programme de vente sur plan. En parallèle, le FNPOS accepte également d'accorder une aide de 500 000 DA (50 millions de centimes) aux citoyens désireux de construire eux-mêmes leur logement dans le cadre de l'autoconstruction. Cette mesure concerne les wilayas qui disposent de zones rurales. Seule la wilaya d'Alger est exclue de ce dispositif.



L'ÉTAU SE RESSERRE SUR Le dossier Chakib Khelil demandé par l'Egypte

SELON le journal égyptien Al-Youm Assabaa, le ministère égyptien de la Justice a demandé à son homologue algérien le dossier relatif à l'affaire de corruption impliquant l'ex-ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil, et son épouse, et tout document s'y rapportant, dans le cadre de l'affaire qui concerne une actrice algérienne, Sarah Bassam, accusée de complicité de blanchiment de fonds pour le compte de Chakib Khelil et de son épouse. Ce journal ajoute que l'Égypte attend une réponse d'Alger pour lancer immédiatement l'enquête, après la mise sous séquestre et le gel des avoirs de l'actrice avec interdiction de sortie du territoire égyptien par le parquet général en Égypte. Al-Youm Assabaa avait indiqué au début de ce mois que ce sont des informations sur des mouvements de fonds suspects qui auraient amené l'unité de lutte contre le blanchiment d'argent de la Banque centrale égyptienne à déclencher l'enquête, qui a révélé l'existence de transferts de fonds d'un montant de deux millions de dollars sur le compte de Sarah Bassam, une actrice algérienne installée en Égypte et proche de la famille. L'enquête a confirmé que les fonds venaient d'une société off-shore appartenant à Chakib Khelil ainsi qu'à son épouse Najat Khelil, objet d'un mandat d'arrêt international. Selon le journal, la coordination avec l'unité de lutte contre le blanchiment au niveau de la Banque centrale égyptienne (BCE) a permis d'identifier la démarche de blanchiment qui a consisté, d'après le journal, notamment en l'achat d'une villa de 1 100 m² pour la somme de 4 millions de livres égyptiennes et un dépôt de 3 millions de livres égyptiennes dans une banque, ainsi qu'en l'acquisition de voitures et d'un appartement pour 600 millions de livres égyptiennes.

LE TRAIT DE SIDOU



5

PAGE ANIMÉE PAR HOCINE ADRYEN

DIXIT...

Karim Tabbou, président de l'UDS (non encore agréé) : «Je vais créer la surprise et je vais frapper plus fort que la dernière fois. Je vais faire une action inédite qu'aucun Parlement dans le monde n'a jamais vu.»

Sofiane Djilali, président de Jil Jadid. «On doit répondre au pouvoir sur cette initiative parce que ce n'est pas celle du FFS.»

Abdelmadjid Sidi Saïd, SG de l'UGTA : «Les clefs symboliques de la centrale syndicale ont été remises par Aït Ahmed à la première direction de l'UGTA au lendemain de l'indépendance.»

Amar Ghoul, ministre des Transports : «Plus de 85% des voyageurs ont bénéficié de 30% de diminution de tarifs alors que plus de 70% ont pu acheter des billets à moins 50% de leur valeur.»

«COUP DE GUEULE»

Mouloud Hamrouche, ex-chef de gouvernement :

«Le régime ne peut plus rebondir et donner un nouvel élan à l'Algérie. Les partis ne peuvent, quelles que soient leurs attitudes et leurs positions, à eux seuls, construire un consensus national, garantir sa mise en œuvre et lui assurer une stabilité.»

POUR EXIGER LA LEVÉE DE SUSPENSION QUI FRAPPE LA JSK

Greve générale des commerçants à Tizi Ouzou

UNE GRÈVE générale des commerçants, suivie d'une marche dans les rues de la ville ont été organisées hier à Tizi Ouzou à l'appel du nouveau comité des supporters de la JSK. But : exiger la levée des sanctions toujours en vigueur contre leur club, qui est notamment interdit de jouer dans son stade à Tizi Ouzou. Le mot d'ordre de grève a été suivi par la majorité des commerçants du centre-ville. Il a été moins suivi dans la nouvelle ville. La marche a drainé plusieurs centaines de fans du club qui se sont initialement rassemblés devant le stade du 1er-Novembre après l'avoir envahi symboliquement pour briser le huis-clos imposé au club depuis la mort du joueur camerounais Albert Eboissé, fin août dernier. La foule a ensuite transformé cette action en une marche populaire en empruntant le boulevard de l'hôpital puis l'avenue Abane-Ramdane pour se diriger vers l'ancienne mairie de Tizi Ouzou en scandant des slogans en faveur de la levée de toutes les sanctions contre la JSK.

ACCUSÉ DE HARCÈLEMENT SEXUEL

Un arbitre algérien arrêté en Afrique du Sud

LORS de la 5e journée des éliminatoires de la CAN 2015 qui s'est déroulée samedi dernier, un trio d'arbitres algériens a été chargé par la CAF d'officier la rencontre Afrique du Sud-Soudan (2-1). L'arbitre principal du match, Mohamed Benouza, devait être assisté par B. O., B. H. et M. A. (quatrième arbitre). Or, l'un des deux arbitres assistants n'a pas pu officier lors de cette rencontre. Il a été appréhendé par la police pour harcèlement sexuel. Il s'agirait en fait de B. H., remplacé dans ce match par le quatrième arbitre. L'arbitre international algérien aurait été placé en détention provisoire jusqu'à la fin de l'enquête. Le suspect est appelé à se présenter devant un juge.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DES PERSONNELS

AVIS PUBLICITAIRE DE RECRUTEMENT

La wilaya de Médéa – Direction de l'administration locale recrute au titre de l'année 2014 par voie de concours sur épreuves conformément au tableau ci-après :

GRADE	MODE D'EMPLOIS	CONDITION D'ACCES	CONDITIONS DE PARTICIPATION	N/ POSTE A POURVOIR	LIEUX D'AFFECTATION
Ingénieur d'Etat de l'habitat et de l'urbanisme	Concours sur épreuves	Diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat, ou un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités ci-après. 1- Ingénieur d'Etat en génie civil : option construction civile et Industrielle - Option structures - Option voirie et réseaux divers - Option technique de la construction 2- Ingénieur d'Etat en géographie : Option aménagement urbain - Option techniques urbaines. 3- Ingénieur d'Etat des équipements technique et installation de bâtiments	04	Dairas et des communes de la wilaya de Médéa
Architecte d'Etat	Concours sur épreuves	Diplôme d'architecte d'Etat	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'architecte d'Etat, ou un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités ci-après.	01	Dairas et communes de la wilaya
Ingénieur d'Etat en informatique, système d'information ou système informatique	Concours sur titre	Diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique, ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités ci-après.	61	Wilaya et dairas
Administrateur	Concours sur épreuve	Licence d'enseignement supérieur	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme licence en enseignement supérieur ou un certificat équivalent dans les disciplines suivantes : Sciences juridiques administratives - Sciences économiques - Sciences financières - Sciences commerciales - Sciences de direction - Sciences politiques et relations internationales - Sciences sociales à l'exception de (l'éducation sismologie et psychologie de l'organisation du travail) - Sciences de l'information et de la communication - Sciences islamiques (charia et droit)	03	Dairas et communes de la wilaya

Le Dossier de candidature comprend les pièces et document ci-après :

- Une demande manuscrite de participation.
 - Une copie de la carte d'identité nationale.
 - Une copie certifiée conforme à l'original du titre ou du titre reconnu équivalent, ci-joint relevé de note des cursus de formation.
 - Fiche de renseignement remplie par le candidat.
- Le candidat définitivement admis au concours sur épreuve doit compléter son dossier par les pièces suivantes :
- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'originale justifiant la situation vis-à-vis du Service national.
 - Un extrait du casier judiciaire en cours de validité.
 - Certificat de résidence.
 - Extrait de naissance n° 13.
 - Expérience professionnelle acquise par le candidat auprès de l'administration publique (le cas échéant)

- Eventuellement une attestation de formation complémentaire auprès du secteur privé certifiée par le service de sécurité sociale (le cas échéant). Eventuellement document prouvant que l'intéressé a réalisé des travaux ou des études
- Une fiche familiale (le cas échéant).

LIEU DE DEPOT OU D'ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS
L'envoi des dossiers des candidatures doit être adressé à l'adresse suivante : WILAYA DE MEDEA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE BOULEVARD DE L'ALN - MEDEA -	Quinze (15) jours à compter de la date de la publication du premier avis de recrutement par voie de presse

N. B. : tout dossier incomplet ou parvenu après la clôture des inscriptions et non résidant à la wilaya concernée ne sera pas prise en considération.

Le Jeune Indépendant du 19/11/2014/ANEP N° 156 963

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ALGER
NIF : 40801500016090

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Contrôle de qualité des matériaux et de la mise en œuvre des travaux prolongement du taxiway de la piste secondaire (sur 1,5 km) de l'aérodrome d'Alger Houari Boumediene

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction des travaux publics de la wilaya d'Alger déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national restreint portant sur le contrôle de qualité des matériaux et de la mise en œuvre des travaux prolongement du taxiway de la piste secondaire (sur 1,5 km) de l'aérodrome d'Alger Houari Boumediene paru dans les quotidiens *EL-MAGHREB EL-AOUSSET* et *LE JEUNE INDEPENDANT* en date du 02 juillet 2014 (réf ANEP 131 964), et ce suite aux résultats de l'évaluation des offres.

Le Jeune Indépendant du 19/11/2014/ANEP N° 157 680

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE TIPAZA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER SIDI GHILES
NIF : 00084232906049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04/2014

L'établissement public hospitalier de Sidi Ghiles lance un avis d'appel d'offres national restreint n° 04/2014 pour acquisition et installation des équipements médicaux au profit de l'établissement publics hospitalier Sidi Ghiles, en 2014 composée de treize (13) lots.

Il s'adresse aux gens ou sociétés qui ont un agrément délivré par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat de la direction contre le paiement de la somme de mille (1.000,00) dinars au niveau des contributions intercommunales de Cherchell non remboursable à l'adresse suivante :

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER SIDI GHILES HOPITAL LAKHEDAR BOUCHEMAA - SIDI GHILES - SECRETARIAT DE DIRECTION -

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots, comme ils peuvent soumissionner pour des lots séparés.

Les soumissionnaires doivent présenter deux offres séparées l'une technique et l'autre financière, chaque enveloppe doit être fermée et anonyme, ne comportera que la mention « Offre technique » ou « Offre financière » selon le contenu de l'enveloppe.

L'enveloppe extérieure contenant les deux offres doit être fermée et anonyme et ne comportera que la mention suivante :

A Monsieur le Directeur de l'établissement public hospitalier Sidi Ghiles
Hopital Lakhedar Bouchemaa

ROUTE NATIONALE N° 11 SIDI GHILES WILAYA DE TIPAZA

Appel d'offres national restreint n° 04/2014

ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU PROFIT DE L'ETABLISSEMENT -

Lot N° + Désignation du lot

« SOUMISSION A NE PAS O U V R I R »

Les dossiers de soumission comprendront une offre technique et une offre financière, à savoir :

L'offre technique comprend :

1. Déclaration à souscrire, (remplie et signée).
2. Déclaration de probité, (remplie et signée).
3. Statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés commerciales) (photocopie légalisée).
4. Registre du commerce (photocopie légalisée).
5. Agrément délivré par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (photocopie légalisée).
6. Casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de 03 mois (photocopie légalisée).
7. Attestation de mise à jour CNAS et CASNOS (photocopie légalisée).
8. Extrait de rôles de l'année en cours, copie légalisée, le calendrier net ou facilité de paiement en gage).
9. Carte d'identification fiscale (photocopie légalisée).
10. Protocole d'accord notarié (dans le cas d'un groupement d'entreprises, y compris le pouvoir de signature signé par tous les membres du groupement).
11. Attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas des sociétés commerciales.
12. Instruction aux soumissionnaires (paraphé, signé et cacheté). Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention « Lu et accepté ».
13. Cahiers des prescriptions spéciales (paraphés, signés). Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention « Lu et accepté ».
14. Références professionnelles (fournies par les maîtres d'ouvrage pour les projets similaires réalisés).
15. Liste des moyens humains approuvée par les services CNAS.
16. Bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les services des impôts.
17. Chiffre d'affaires des trois dernières années justifié par le C20 délivré par les services des impôts.
18. Fiches techniques des équipements proposés.

L'offre financière comprend :

1. La soumission (selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges).
2. Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
3. Le devis quantitatif estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

L'ouverture, en séance publique, des plus techniques et financiers, en présence de l'ensemble des soumissionnaires, préalablement informés, intervient, pendant la même séance, à la date et l'heure d'ouverture des plus prévues. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plus techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de la préparation des offres qui est fixée à dix (10) jours à compter de la première date de publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le *BOMOP*. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12H00 et l'heure d'ouverture des plus techniques et financiers est fixée à 14H00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront liés par ces mêmes offres durant cent dix (110) jours, à partir de la date limite de la remise des plus. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plus techniques et financiers.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant du 19/11/2014/ANEP N° 157 485

LA BRIGADE CRIMINELLE SUR LES TRACES DES AUTEURS

30 meurtres commis en octobre

Les éléments de la brigade criminelle ont réussi, en octobre dernier, à résoudre 30 affaires de meurtres, ce qui a permis l'arrestation de 38 auteurs, a rapporté hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Selon la Direction des relations publiques auprès de la DGSN, les éléments de la brigade criminelle ont arrêté 23 individus impliqués dans 17 homicides volontaires, tandis que 15 autres ont été interpellés dans le cadre de 13 affaires liées aux homicides involontaires ayant entraîné la mort de 13 personnes.

La DGSN poursuit que l'ensemble des auteurs, au nombre de 38 personnes, ont été déferés à la justice et placés sous mandat de dépôt. L'arrestation des 38 présumés auteurs des 30 meurtres a été réalisée grâce à la contribution des policiers de la brigade scientifique et technique. Le rôle de ces derniers a été d'un apport capital pour l'identification des auteurs, en fournissant des pistes fiables pour leurs homologues de la brigade criminelle qui ont pu ainsi interpellé les présumés criminels à travers des opérations soigneusement exécutées, explique la DGSN. D'autre part, selon la Sûreté nationale, la moyenne des affaires de meurtres traitées et élucidées en octobre dernier a atteint 88, 23 %. Le reste est en cours de traitement, explique-t-on encore. Pour rappel, en octobre passé Alger a été secouée par un horrible crime où trois corps (deux sans vie) ont été découverts dans un appartement à Télémeily. Cette affaire a défrayé la chronique.



Une maman et ses deux enfants en bas âge ont été poignardés par leur assaillant qui s'est avéré, par la suite, être une femme âgée de 38 ans, voire la deuxième épouse de son mari. L'affaire a été traitée par la police judiciaire de la division centre qui a réussi à identifier et à arrêter l'auteur du crime quelques jours seulement après le drame. Quarante-huit heures après ce drame qui a coûté la vie à la mère et son enfant, un autre meurtre, plus horrible, a eu lieu à Oum El-Bouaghi. Une mère a tué ses trois enfants avant de se donner la mort. Quelques jours après plus tard, c'est à Oran qu'un nouveau meurtre est commis. Cette fois, deux jeunes personnes de 20 et 30 ans ont été tuées à l'aide d'un objet tranchant, suite à une rixe entre deux groupes rivaux qui se sont livrés à une bataille rangée pour le contrôle d'un quar-

tier. Leurs corps ont été transférés vers la morgue de l'hôpital d'Oran. Là encore, le travail effectué par les policiers de la brigade scientifique a été fructueux dans la mesure où les auteurs ont été identifiés grâce aux empreintes digitales relevées sur les corps des victimes. Octobre a été le mois le plus meurtrier en comparaison avec les autres où, habituellement, une vingtaine d'affaires seulement ont été enregistrées mensuellement. Ce qui laisse penser que les criminels deviennent de plus en plus violents en agissant avec férocité contre leurs victimes. Même constat pour les crimes passionnels où de plus en plus de femmes recourent à l'irréparable pour assouvir leur soif de vengeance sur leurs conjoints.

F. Sofiane

LE NOMBRE D'ACCIDENTS EN HAUSSE À BÉJAÏA

Déjà 1 614 recensés contre 1 423 en 2013

LA PROTECTION civile de la wilaya de Béjaïa a enregistré 60 accidents de la route durant les deux premières semaines du mois en cours. Ces accidents ont fauché la vie à trois personnes et ont fait 79 blessés. Du 1er janvier au 15 novembre de l'année en cours le nombre d'accidents de la route est effrayant. Il est de 1 614 au total. Lesquels ont fait 48 morts et 1 228 blessés. En 2013, durant la même période de l'année, la Protection civile a recensé 1 423 accidents, 1 877 blessés et 62 morts de la route selon le lieutenant Medjber de la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. Ainsi, le nombre d'accidents de la circulation routière a augmenté cette année même si le nombre de morts et de blessés en est en

diminution. Il faut dire que les campagnes de sensibilisation menées, régulièrement par le mouvement associatif (Association Tariq Essalama, entre autre), les services de sécurité et de la Protection civile n'ont pu freiner ce phénomène qui coûte très cher à la trésorerie de l'Etat. Il faut dire que le non-respect du code de la route d'une manière générale et l'excès de vitesse plus particulièrement en sont la cause principale de l'hécatombe des routes, autrement dit, le facteur humain. Le bilan de l'année 2013 présenté au début de l'année en cours par le groupement de la gendarmerie de Béjaïa était édifiant en la matière. Les nombreux bilans périodiques de la sûreté de wilaya ont également souligné cela. Mais, force est de constater

pour le cas de la wilaya de Béjaïa notamment, l'état très mauvais des routes est aussi à l'origine de nombreux accidents de la route par an. Des ralentisseurs, le manque de signalisation parfois, les crevasses, les nids de poules sur les routes, le stress causé par les coupures intempestives des routes en sont des facteurs à ne pas négliger. Pour les cas des ralentisseurs que ce soit la RN 09, 26 ou autres, il faut dire que les automobilistes en souffrent. La RN 26 à elle seule cumule des centaines de ralentisseurs. Une quinzaine pour chaque agglomération. Un phénomène qu'il faut rapidement enrayer. La suppression des ralentisseurs ne serait que salutaire pour les usagers de la route nationale.

Noureddine Bensalem

COMMUNIQUÉ

FAMILETNA L'EMISSION DE TOUTES LES FAMILLES ALGÉRIENNES OFFERTE PAR MOBILIS

« Familetna » nouvelle émission télé qui s'invite quotidiennement dans nos foyers, animée par le talentueux Mehdi ADJAOUD du dimanche au jeudi, sur les chaînes de la télévision Algérienne : la Terrestre, A3 et Canal Algérie. Familetna, est une émission de divertissement, ce sont 160 numéros, offerts par Mobilis à toutes les familles algériennes. Produite dans plus de 32 pays à travers le monde, « Familetna » est la version Algérienne du fameux jeu télévisé français « Une Famille en Or », tant prisé jadis par les téléspectateurs Algériens. Ce jeu télévisé, grand public et familial, a pour principe de faire concourir sur le plateau, deux familles, afin de trouver les

réponses les plus données par les sondeurs, à des questions inspirées de la vie quotidienne. Pour prendre part au jeu, un formulaire électronique est mis à la disposition des familles désireuses y participer, <http://www.familetna.com>, sur lequel le chef de famille doit fournir des informations sur sa personne et 4 membres de sa famille librement choisis, ou en appelant les numéros 0662 620 307/ 0660 204 726. Les gagnants se verront gratifiés d'une belle somme d'argent qui peut atteindre les 1.000.000.00 DA. Par le biais de cette émission, Mobilis fidèle à ses engagements de citoyenneté, tiens à partager avec les familles Algériennes des moments de divertissement mais surtout fort en émotion.

TAYEB ZITOUNI

Appel à préserver l'histoire de la révolution algérienne

LE MINISTRE des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a appelé, lundi à Chef, à l'adoption d'une méthodologie scientifique et rigoureuse dans l'écriture de l'histoire de la lutte de libération nationale en impliquant chercheurs et spécialistes afin de préserver notre patrimoine historique pour imprégner les générations futures de sa valeur intrinsèque. De plus, le ministre a indiqué dans la même optique que la préservation de la mémoire nationale et la sauvegarde des points de vue de ceux qui ont écrit sur les amis de la Révolution demeurent un axe important autour duquel s'articule la politique du ministère des Moudjahidine. « Notre lutte de libération était porteuse d'une dimension humanitaire », a souligné le ministre, citant comme preuve le soutien et l'appui dont elle bénéficiait de personnes issues des quatre coins du monde, qui croyaient en la justesse de la cause algérienne. Le premier responsable du secteur avait déjà souligné, lors de ses conférences de presse, que les témoignages demeurent la source importante pour écrire et enrichir l'histoire de l'Algérie afin de démontrer et de prouver au monde entier que s'il y a eu une révolution populaire au monde, c'est bien celle qui a été menée en Algérie. De plus, M. Zitouni a précisé que les prérogatives d'écriture de l'histoire ne revenaient pas uniquement à son département ministériel. C'est la responsabilité de tous sans exception aucune, citant, entre autres, les chercheurs, les écrivains, les étudiants, les témoignages. Intervenant à l'ouverture d'un colloque international sur le thème « Amis de la Révolution algérienne et la mondialisation de la cause », M. Zitouni a déclaré que cette rencontre est inscrite au titre du programme de son ministère visant la préservation de la mémoire nationale et la sauvegarde des points de vue de ceux qui ont écrit sur les amis de la Révolution. Animée par des chercheurs algériens et étrangers, la première journée de ce colloque international de deux jours a été marquée par la présentation de communications mettant en lumière divers écrits de soutien à la Révolution algérienne, dont ceux du Français Albert André Moun qui a qualifié les pratiques coloniales françaises en Algérie de « pratiques nazies », selon un conférencier norvégien. Un conférencier de l'université de la Sorbonne a, pour sa part, présenté les écrits de l'Italien Giovanni Barley qui a abordé la situation désastreuse des réfugiés algériens au niveau des frontières algéro-tunisiennes durant la Révolution. Par ailleurs, la question de la récupération des archives de la Révolution auprès de la France demeure, car cette dernière refuse de remettre ce qui reste de ces archives aux autorités algériennes. F. Ouidir

SON INSTALLATION SE FERA AUJOURD'HUI À BÉJAÏA

M. Abdellah Bennacer nouveau chef de sûreté de wilaya

M. Bennacer Abdellah, divisionnaire de police, sera installé ce matin au poste de chef de sûreté de wilaya en remplacement du désormais ex-chef de sûreté de wilaya, en l'occurrence, le divisionnaire de police M. Krazdi El-Hadj qui part en retraite. La cérémonie d'installation débutera à 10h30 à la maison de la culture Taos Amrouche. Elle sera présidée par l'inspecteur régional de police et représentant du directeur général de la Sûreté nationale, en présence des autorités civiles et sécuritaires de wilaya, a-t-on indiqué.

N. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE DAMOUS
COMMUNE DE LARHAT**

NIF : 42030022011

**AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHÉ**

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, le président de l'Assemblée populaire communale de LARHAT informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 01, paru dans le quotidien **INDEPENDANT** du 23/09/2014 sous le N° ANEP 147 321, que le marché : **Réhabilitation route menant de Boumendil vers Mechtitla sur 5 km**, est attribué provisoirement au soumissionnaire ci-dessous :

Désignation	Montant du marché	Note tech	Note financière	Délais
SARL E.T.P.H.B ARABA MOHAMMED	17.630.145,00 DA	91	Offre moins disante	05 MOIS

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par la commission peuvent introduire leur recours dans les **10 jours** à partir de la date de la première publication du présent avis.

Le P/APC

**REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA
DAIRA DE RAS EL-AOUN
COMMUNE DE GOSBAT
N.LE/ 17 93 504 0539 84 09**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT
N ° 02/2014**

Le Président de L'AP.C de la commune de Gosbat lance un avis d'appel d'offres national restreint pour réaliser le projet suivant : **REHABILITATION DU RESEAU « A E P » A PARTIR DU RESERVOIR TAREF A LA STATION DE POMPAGE TEGHANIMET.**

Les entreprises, les sociétés qualifiées dans le domaine « **Hydraulique « activité principale» catégorie (02) et plus** » intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service d'équipement, contre paiement de la somme de **2.000,00 DA** au régisseur de la commune de Gosbat. Les offres devront être scindées en deux parties techniques et financières, accompagnées des pièces exigées, doivent être déposées sous double pli fermés, cachetés et anonymes. L'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention :

- Appel d'offres national restreint N° 02/2014 « A ne pas ouvrir » + l'intitulé du projet.
Les offres seront déposées auprès du secrétariat de L'APC DE GOSBAT le **dernier jour** correspondant à la date limite de dépôt des offres.

LES PIECES EXIGEES :

- 01 offre technique :**
- 1/ L'instruction aux soumissionnaires renseignée et signée par le soumissionnaire avec la mention « **Lu et approuvé** »
 - 2/ Les états de renseignements (selon modèle remis dans le cahier des charges) dûment renseignés et signés par le soumissionnaire.
 - 3/ Modèle de déclaration à souscrire dûment signé établi selon modèle cahier des charges.
 - 4/ Modèle de déclaration de probité signé établi selon modèle cahier des charges
 - 5/ Registre du commerce du soumissionnaire, activité inscrite sur le registre du commerce doit correspondre aux demandes.
 - 6/ Le certificat de qualification et de classification du soumissionnaire dans le domaine (en cours de validité)
 - 7/ L'extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission pour la personne physique ou le Directeur gérant lorsqu'il s'agit de société datant de

moins de 03 mois.
8/ Un extrait de rôle apuré ou avec un échéancier de paiement en cours de validité (avec mention : non inscrit au registre national des fraudeurs) et légalisées.

- 9/ Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH actualisées et légalisées.
- 10/ Les références professionnelles du soumissionnaire (2010-2011-2012-2013-2014).
- 11/ Délai de réalisation dûment justifié par un planning soigneusement établi.
- 12/ Le bilan financier des deux dernières années (2012-2013) certifié conforme à l'original approuvé par les services des impôts ou certificat de direction générale des impôts portant chiffre d'affaires des années demandées.
- 13/ liste du matériel joint des copies de cartes grises + assurances copies conformes légalisées moins d'un mois + P-V. de l'huissier ou P-V. du commissaire de vente au expert agréé moins d'une année (12) mois.
- 14/ statut de société pour les (SNC-SARL-EURL-SCS).
- 15/ Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux certifiée conforme à l'originale et certifiée par le service concerné (CNRC) pour les entreprises concernées (SARL- SNC-EURL- SPA..)
- 16 / Etat des moyens humains
- 17/Le numéro d'identification fiscale et statistique « NIF. NIS ».
- 18/ Certificat de visite de site signée par le M.O.
- 19/ L'extrait du numéro de compte bancaire RIB.

02 Offre financière :

- */ la lettre de soumission remplie, signée et cachetée.
- */ Bordereaux des prix unitaires remplis en lettres et en chiffres signés et cachetés
- */ Devis quantitatif et estimatif rempli, signé et cacheté.

- Le délai de préparation des offres est fixé à **quinze (15) jours** à compter de la première date de parution du présent appel d'offres national restreint dans les quotidiens nationaux ou Bulletin officiel des marchés de l'Opérateur public (BOMOP).
- l'ouverture des plis se fera le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à **10h30** en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister au siège de la commune.
- Si le dernier jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite d'ouverture des plis.

NOTA/

- Les copies des documents exigés conformes légalisées dans un délai de moins d'une année (12) mois sauf les cartes grise moins d'un (1) mois

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE, DES MARCHES ET PROGRAMMES**

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES

Conformément à l'article 114, du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le wali de la wilaya de Djelfa- Direction DE L'ADMINISTRATION LOCALE - déclare que l'avis d'appel d'offres national restreint N°14//DAL/SALMP/2014 concernant équipements de la direction de moudjahidine avec logement restreint «05 lots » paru le 27/09/2014 dans les journaux suivants :

- En français : *le Jeune Indépendant*
- En arabe : *El-Djazairia El Oula*

Est infructueux vu le motif de non qualification d'aucun soumissionnaire.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE OUARGLA
COMMUNE DE OUARGLA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET MARCHES
SERVICE DES MARCHES**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des participants à l'appel d'offres national n° 44/2014, paru dans *EL-WASSAT* en date du 23/09/2014 et *LE JEUNE INDEPENDANT* en date du 23/09/2014, relatif au projet cité dans le tableau ci-dessous, les résultats de l'évaluation des offres financières analysées le 05/11/2014, conformes au cahier des charges, sont les suivants :

N°	Opération	Entreprise	NIF	Montant TTC	DELAI	Points	OBS
01	* Achèvement de la réalisation de bibliothèque à la cité EL-NASSER	Eurl - El-Rafidinne	000330050914952	38.825.771,40 DA	18 mois	58/80	MIEUX DISANT

Tout participant au présent appel d'offres contestant le choix du service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Ouargla, et ce dans un délai de **10 jours** à partir de la parution du présent avis dans les quotidiens ayant publié celui-ci.

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel, les soumissionnaires désirant consulter les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière des offres doivent contacter le service des marchés de la commune dans un délai de **03 jours**, à compter de la date de parution du présent avis.

Le président de l'APC de Ouargla

Convocation d'élections anticipées

LE PREMIER ministre japonais Shinzo Abe a annoncé hier le report de son projet de hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la convocation d'élections anticipées, au lendemain de la publication de données montrant que la troisième puissance économique mondiale est entrée en récession. En rythme annualisé, le produit intérieur brut (PIB) a reculé de 1,6%, un repli qui vient après la contraction de 7,3% enregistrée au deuxième trimestre, dans la foulée d'une hausse de la TVA entrée en vigueur le 1er avril.

HONG KONG

Evacuation des manifestants pro-démocratie

UNE PARTIE d'un quartier du centre-ville de Hong Kong où campent des manifestants pro-démocrates depuis près de deux mois a commencé à être évacuée hier, sous l'œil de membres de groupes d'étudiants à la tête du mouvement de protestation. Une trentaine d'huissiers de justice sont arrivés au pied de la Citic Tower, 33 étages, située dans le quartier d'Admiralty, juste à côté de bâtiments abritant des services gouvernementaux, ont rapporté des témoins.

COLOMBIE

Le processus de paix suspendu à la décision des Farc

La poursuite du dialogue de paix en Colombie était suspendue hier à une annonce de la guérilla des Farc, mise en demeure de libérer trois otages par le gouvernement colombien qui a suspendu sa participation aux négociations. L'enlèvement de ces otages, parmi lesquels un général, dans l'ouest du pays menace aujourd'hui le processus de paix engagé à La Havane il y a deux ans, le 19 novembre 2012, entre le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc).

D I X I T

«Il est plus probable que l'Iran et le '5+1' concluent un 'accord intérimaire' permettant de prolonger la discussion, comme cela a déjà été fait en juillet».

Des analystes à propos des négociations entre l'Iran et les 5+1.

«Il faut mettre en garde la communauté internationale contre toute naïveté face à la ruse de Téhéran».

Benjamin Netanyahu, le Premier ministre israélien, à propos des négociations sur le nucléaire iranien.

«Il faut trouver un accord global le plus rapidement possible sur le nucléaire iranien».

Déclaration commune des chefs de la diplomatie russe et américaine.

R. I.

CONSÉQUENCE DES AGRESSIONS MULTIPLES D'ISRAËL CONTRE AL-AQSA

Opération martyre spectaculaires contre une synagogue

Nouvelle opération martyre qualitative palestinienne à Al-Qods occupée. En réponse aux multiples provocations israéliennes contre les lieux saints de l'Islam, deux jeunes palestiniens Ghassan Abou Djamel et son cousin Adi, ont pénétré dans une synagogue. Quatre Israéliens ont été tués et les deux Palestiniens sont tombés en martyrs. C'est l'opération la plus spectaculaire depuis plusieurs années dans la Ville sainte déjà en proie à des heurts quotidiens.



chaque nuit par des affrontements dans la partie palestinienne occupée par Israël entre jeunes jeteurs de pierres et policiers israéliens lourdement équipés.

L'escalade a franchi un nouveau palier il y a quinze jours, lorsqu'un Palestinien a jeté sa voiture sur un arrêt du tramway. Depuis, deux autres attentats à la voiture bélier ont ensanglanté Al-Qods et la Cisjordanie occupées, puis une série d'attaques au couteau ont touché jusqu'à Tel-Aviv.

Criant à la victime, comme à son habitude, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a estimé que cette opération était «le résultat direct des incitations à la violence menées par le Hamas et Mahmoud Abbas», le président palestinien. Ce dernier a pourtant condamné l'attentat mené, selon la police israélienne, «à la hache, au couteau et au pistolet». Un remake de l'attaque perpétrée en 1994 par l'extrémiste Baruch Goldstein contre les fidèles musulmans qui priaient en plein ramadhan dans le caveau des Patriarches, la mosquée d'Ibrahim al-Khalil que le salut soit sur lui. Foncièrement extrémiste, Netanyahu a promis de réagir «avec une poigne de fer à ce meurtre de juifs» dans une synagogue, un acte rare qui fait redouter que les violences, continues depuis plusieurs mois à Al-Qods occupée, ne dégénèrent en conflit religieux. Pour

rappel, le Premier ministre israélien ne souffle aucun mot lorsque des Palestiniens sont assassinés par des extrémistes juifs.

Côté palestinien, les deux principaux mouvements islamistes, le Hamas et le Jihad islamique, ont salué l'attentat.

Aucune de ces attaques n'a été revendiquée, mais certaines ont été menées par des membres du Jihad islamique ou du Hamas. Pour ces deux mouvements, l'attentat contre la synagogue est une «réponse au meurtre du martyr Yousef Ramouni».

Alors que les tensions se sont multipliées ces dernières semaines autour du site très sensible de l'esplanade des Mosquées dans la Vieille ville d'Al-Qods occupée, les Palestiniens dénonçant comme des provocations les nombreuses visites d'extrémistes juifs sur ce lieu saint, le Hamas y a également vu «une réponse à la série de crimes de l'occupant israélien à la mosquée d'Al-Aqsa».

Le Hamas a appelé à «poursuivre les opérations» tandis que le Jihad a salué l'attentat, «une réponse naturelle aux crimes de l'occupant».

Dans un communiqué, Mahmoud Abbas a condamné «le meurtre de fidèles priant dans une synagogue». Il a en même temps dénoncé «le meurtre de civils de quelque bord qu'ils soient».

Abbas, qui doit prochainement demander au Conseil de sécurité de l'ONU un calendrier pour la fin de l'occupation des Territoires palestiniens, a répété hier que «l'occupation est la cause des tensions». Les deux assaillants, originaires de Jabel Moukabbet, un quartier escarpé qui surplombe Jérusalem-Est, sont entrés au moment de la prière juive du matin dans une synagogue du quartier ultra-orthodoxe de Har Nof, à Al-Qods Ouest, considéré comme un bastion du Shass, un parti religieux, composé essentiellement de juifs originaires des pays arabes.

M. K. et agences

REPRISE DES NÉGOCIATIONS ENTRE L'IRAN ET LES 5+1

Dernière ligne droite à Genève

L'IRAN et les grandes puissances ont tenté hier à Vienne les négociations finales en vue d'un accord historique sur le programme nucléaire de Téhéran, un marathon diplomatique dont l'issue demeure incertaine.

Après un an de discussions intensives, les diplomates ont désormais moins de sept jours, la date butoir est fixée au lundi 24 novembre, pour tenter de solder un dossier qui empoisonne les relations internationales depuis douze ans.

Le coup d'envoi de ces ultimes négociations a été donné hier par la représentante de l'Union européenne dans ce dossier, Catherine Ashton, qui a déjeuné avec le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif.

Dans l'après-midi, les représentants des grandes puissances du «5+1» (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) et Mohammad Javad Zarif ont effectué un premier tour de table pour rapprocher leurs positions. Les autres ministres des Affaires étrangères, dont l'Américain John Kerry, sont attendus dans la semaine à Vienne. Les grandes

puissances soupçonnent depuis 2002 la République islamique de vouloir se doter de la bombe atomique sous couvert d'un programme nucléaire civil. Ce que Téhéran dément farouchement, tout en revendiquant son droit à exploiter une filière nucléaire civile complète.

La controverse a occasionné des tensions allant jusqu'à des menaces de guerre, alimentées notamment par la crainte qu'un Iran nucléaire inspire à Israël et aux pays arabes du Golfe.

Frappé de lourdes sanctions internationales, l'Iran souhaite la levée de ces mesures qui étouffent son économie, tandis que les grandes puissances exigent que Téhéran limite ses capacités nucléaires de façon à rendre l'option militaire virtuellement impossible.

Relancées fin 2013 et prolongées en juillet dernier, les négociations doivent aboutir d'ici au 24 novembre.

Toutes les parties ont affiché leur volonté de parvenir à un accord. John Kerry a jugé qu'il s'agit de «la meilleure chance que nous ayons jamais eue de résoudre ce problème pacifiquement». Le négociateur ira-

nien Abbas Araghchi a évoqué «un scénario dangereux pour le monde entier» en cas d'échec.

Les négociateurs doivent d'abord trancher la question des capacités d'enrichissement d'uranium que l'Iran pourrait conserver après un accord. Téhéran exploite des milliers de centrifugeuses susceptibles de fournir la matière première pour des bombes atomiques.

Le réacteur à eau lourde d'Arak, un équipement qui pourrait produire du plutonium, l'autre voie d'accès à l'arme nucléaire, est l'une des autres questions débattues, tout comme le régime d'inspections de l'ONU auquel l'Iran serait soumis après un accord, ou encore le rythme de la levée des sanctions.

Sur ce dernier point, une source occidentale reproche à l'Iran de «vouloir tout, tout de suite, ce qui n'est pas du tout réaliste». Un éventuel accord ouvrirait la voie à une normalisation des relations entre l'Iran et l'Occident, et à de possibles coopérations, notamment avec Washington, face aux crises en Irak et en Syrie.

RÉHABILITATION DE LA SOUIKA DE CONSTANTINE

Chantier ouvert aux visiteurs

DANSE

6e Festival international de danse contemporaine jusqu'au samedi 22 novembre. Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi à Alger. 18h.

- Aujourd'hui, mercredi 19 novembre.

José Barrios de la Fondation du conservatoire de flamenco Casa Patas d'Espagne. Compagnie George Momboye de Cote d'Ivoire. Compagnie ProfitArt de Tchèque. Egyptian Modern dance theater d'Egypte. Association Nouvelle Génération KBS de Ain Defla-Algérie.

Jeudi 20 novembre. Ballet Preljocaj de France.

Compagnie Charleroi danse de Belgique. Masa Dance Company de Croatie. Compagnie Nacer Bellaza Coopérative Es Salem de Sidi Bel Abbes-Algérie.

FILM

Djinns de Hugues Martin et Sandra Martin (France, fantastique, 100').

Aujourd'hui, mercredi 19 novembre. 15h.

Institut français d'Alger. Algérie, 1960. Une section de paras français est envoyée à la recherche d'un avion disparu dans le désert algérien. L'épave est rapidement localisée, mais il n'y a aucun survivant, juste une mallette estampillée secret défense. Prise d'assaut par des soldats ennemis, la troupe trouve refuge dans une citadelle abandonnée.

FLAMENCA

Tournée de Amalgama Compañía Flamenca avec l'Institut français en novembre.

Jeudi 20 novembre à Tlemcen. Samedi 22 à Oran. Mardi 24 à Annaba. Mercredi 25 à Constantine. Tablao : une guitare, une voix et une danseuse: un trio épuré où le dialogue est permanent. Avec la danseuse algérienne Samara, le guitariste Abdolreza Jafari, le chanteur andalou Alejandro Villaescusa.

IMAGE

Lightning The City avec le photographe Youcef Krache. Exposition phare de la Biennale Djart'14. Tunnel des Facultés, Alger, dès le lundi 10 novembre. L'espace public, son usage et son exploitation représentent une problématique profondément ancrée dans la société, régie par les principes du subconscient collectif, qui font que ce dernier soit peu, pas du tout ou bien mal exploité.

COULEURS

Un samedi en couleurs ou de la couleur pour tout le monde. Accessible aux enfants et aux familles. Samedi 29 novembre, de 10h à 13h. Port de la Madrague-Ain Benian. Place à l'imagination avec les gros pinceaux et les pots de peinture.

COMBATTANTES

L'exposition Moujahidate, nos héroïnes est visible au Musée des arts et traditions populaires de Médéa, jusqu'au 30 novembre. Œuvre de la photographe franco-algérienne Nadja Saïd Makhlof, l'exposition est un enchaînement des portraits de combattantes algériennes, espagnoles, françaises et juives pour l'indépendance de l'Algérie.

PEINTURE

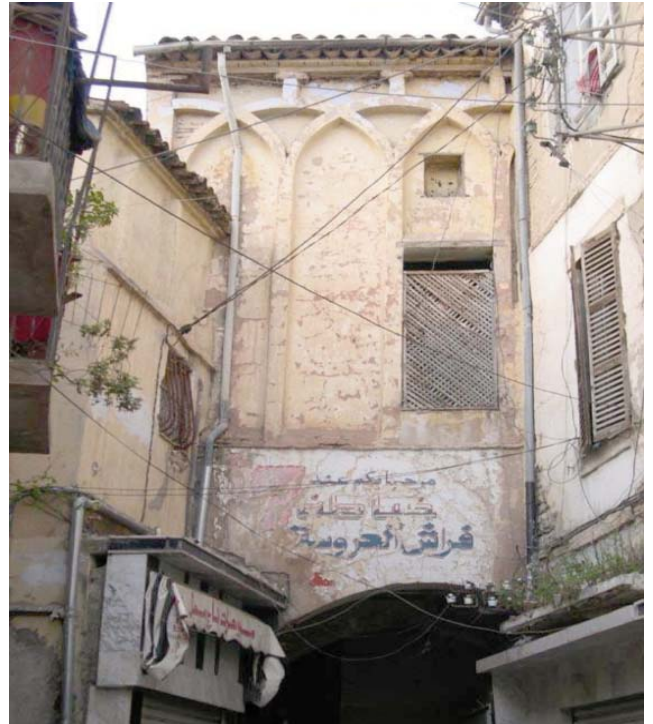
Exposition Papier et peinture à l'eau de Djahida Houadef et Safia Zoulid. Musée public national des Beaux-arts, Alger. Galerie des Bronzes jusqu'au dimanche 30 novembre.

ORIENTALISME

Georges Gasté à Bou Saâda : Une exposition de peinture jusqu'au dimanche 30 novembre. Institut français d'Alger. Le peintre orientaliste et photographe Georges Gasté (1869-1910) a vécu en Algérie de 1894 à 1898. Après plusieurs étés à Alger (depuis 1892), il s'installe à Bou Saâda où il peint et photographie la vie de tous les jours.

Une fois achevée, la réhabilitation de la basse Souika de Constantine fera émerger «une carte de visite des plus saisissantes» de la ville des Ponts, d'après M. Abdelouahab Zekkar, le directeur général de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés.

Le chantier de réhabilitation de cette partie de l'identité de la ville, permettra de «déterrer une partie importante de la ville, progressivement éteinte graduellement du fait de l'effondrement de certaines bâtisses et l'ensevelissement de plusieurs autres», a affirmé Abdelouahab Zekkar le directeur général de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEB), ce lundi dans l'entretien accordé à l'Agence presse service d'Algérie. Il a également précisé que des bâtisses de la basse Souika «émergeront à nouveau» au terme des travaux engagés qui comprennent également la reprise, dans l'esprit de l'architecture originelle, de bâtisses périphériques et de plusieurs tanneries parmi les plus connues dans cette zone. A. Zekkar a affirmé que le chantier de la basse Souika a atteint une «bonne avancée», avant de relever que les fouilles archéologiques, destinées à «récupérer des fragments de mosaïque, des objets en faïence et autres ornements architecturaux de valeur devant être réutilisés», tirent à leur fin dans la zone ciblée, notamment en ce qui concerne le déblaiement des gravats et le tri. Au sujet de la livraison des mégachantiers de réhabilitation engagés sur le Vieux Rocher, A. Zekkar a affirmé que 30 % du projet dans son ensemble seront livrés «avant le 16 avril 2015, date du coup d'envoi officiel de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe. En affirmant que toute restauration du vieux bâti «requiert du temps et de la patience», le même responsable a précisé



que 30% du reste des chantiers seront réceptionnés «pendant l'événement culturel» tandis le reste sera achevé après la manifestation.

L'OGEB envisage, selon son directeur, de faire du projet de réhabilitation de la basse Souika un «chantier ouvert aux visiteurs afin de mieux sensibiliser les citoyens aux efforts déployés pour le renouveau du patrimoine architectural». Inscrite dans le cadre de l'événement Constantine capitale 2015 de la culture arabe, la réhabilitation de la basse Souika est confiée à 21 bureaux d'étude dont 14 groupements franco-algériens spécialisés

dans la réhabilitation du vieux bâti, le tout piloté par l'annexe de Constantine de l'OGEB. Deux derbs (passages), celui de Bencharif et de Bencheikh Lefgoun, cinq foundouks dont ceux de Ziat et de Rahbet El Djemal et quatre bains maures (Boulezbaim et El Betha) figurent parmi les édifices à restaurer, en plus de neuf mosquées de la vieille ville et six zaouias dont Tidjana inférieure et supérieure. Une enveloppe estimée à 7,7 milliards de dinars est mobilisée pour la conduite de tous ces projets, selon le directeur général de l'OGEB.

R. C.

JOSÉ BARRIOS

Danseur et chorégraphe

Après avoir étudié avec divers professeurs de flamenco dans sa ville natale Cordoue, José Barrios commence à se produire dans des festivals de l'Andalousie en partageant la scène avec des figures de renom. Il poursuit ses études à Séville et à Madrid avec des professeurs comme Manolo Marin, Domingo Ortega ou La China, alors qu'il dirige des travaux comme chorégraphe et danseur dans plusieurs tournées aux Etats-Unis avec le Boston Flamenco Ballet. Par la suite, il voyage au Japon pour donner des cours dans des écoles d'Osaka et pour danser avec Belén Maya au Festival Jal Kyoto.

Il s'installe à Madrid, où il parcourt, entre autres, des tablao comme Casa Patas, Corral de la Morería, Corral de la Pacheca et Café de Chinitas. Il travaille aussi avec des compagnies comme celles de Blanca del Rey, Suite Española, Raphaël Amargo, Domingo Ortega et José Pocel. Dès 2002, il fait partie de la Compagnie de Maria Pagés comme danseur et coordinateur, ainsi que chorégraphe dans des spectacles comme Canciones antes de una guerra, Sevilla et Autorretrato. Il coréalise aussi,

avec la collaboration de la danseuse sévillane, une expérience chorégraphique avec des danseurs de Baryshnikov dans le Baryshnikov Arts Center de New York. A travers la Fondation Conservatoire de Flamenco Casa Patas, il a présenté son spectacle «Básicamente Flamenco aux Etats-Unis (Théâtre Gala de Washington, 2007), en Egypte (Main Hall Cairo Opera House, 2009), et au Maroc (Festival culturel d'Assilah, 2009).

En 2010, il a assisté comme artiste invité au Festival de Chant Populaire Flamenco de Miami Etats-Unis et se lance complètement dans son spectacle, Por si acaso amaneca. Avec la Fondation Casa Patas, il représente ce spectacle à Agadir (Maroc) lors de la clôture de la Présidence espagnole de l'UE. Ce spectacle a également représenté la Fondation lors de la tournée annuelle qu'organise cette entité aux Etats-Unis. Barrios a repris en tant que directeur dans la même tournée en 2011 son troisième thème : «Flamenco Algarabía», qui a été présenté au Benaroya Hall de Seattle, Gala Theater au DC, The Modern, à Boston et au CCE de Miami.

Vie édition du Festival culturel international de la danse contemporaine d'Alger

Mercredi 19 novembre 2014 à 18 h, au Théâtre national algérien

Mahieddine-Bachtarzi

Dans le cadre du VIe Festival culturel international de la Danse Contemporaine d'Alger, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger ont le plaisir de vous présenter le spectacle flamenco de la Fondation Casa Patas intitulé Algarabía, no quiero parar de reír une création du danseur et chorégraphe José Barrios qui se produira le mercredi 19 novembre à 18 h, au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.

FLAMENCO ALGARABIA

«Je ne veux pas m'arrêter de rire» A ma naissance, on me donna deux gifles pour provoquer mes pleurs. Pour cette raison et parmi d'autres, j'ai préféré déguiser d'un sourire tout ce qui pouvait provoquer en moi la moindre douleur.

José Barrios

Un homme seul sur scène. La force du flamenco le plus pur de la main d'un grand danseur et chorégraphe.

9^e séminaire sur l'ulcère du pied diabétique et sa prise en charge



L'IMPORTANCE DU DÉPISTAGE PRÉCOCE DU DIABÈTE AFIN DE RÉDUIRE LA PRÉVALENCE

Maladie silencieuse, le diabète devient de plus en plus fréquent en Algérie. Il est considéré comme un problème de santé publique, une véritable épidémie mondiale qui touche presque tous les pays du monde. Toutes les 30 secondes, on enregistre un amputé. Ce sont là des statistiques assez effrayantes et alarmantes. Les spécialistes insistent sur l'importance du dépistage précoce du diabète afin de réduire la prévalence et mettent en garde contre la progression de cette maladie et les complications induites comme l'insuffisance rénale et l'hypertension, et ce suite à des dysfonctionnements neurovasculaires occasionnés par le

déséquilibre du taux de glycémie dans le sang. Quelque 15 % de diabétiques souffrent de lésions du pied qui peuvent être à l'origine d'amputations. La plupart des diabétiques affectés par ces ulcérations n'ont pas reçu de conseils préventifs par le corps médical afin d'éviter de recourir à l'amputation, regrettent les spécialistes. Outre l'état psychologique du patient suite à l'amputation de l'un de ces membres, les spécialistes ont mis l'accent sur l'impact socio économique de la prise en charge des lésions du pied, estimée à 900 000 DA par an pour chaque malade. Les spécialistes insistent également sur l'importance de la formation du personnel médical concerné par la prise en charge de cette redoutable affection qui touche entre 15 à 20 % des diabétiques. Tous les spécialistes ont souligné qu'il faut en pre-

mier lieu prendre en charge le patient sur le plan psychologique et le préparer à différentes complications et mesures qui peuvent être pénibles et douloureuses. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le diabète touche près de 350 millions de personnes dans le monde et 1,5 million de décès directement causés par cette maladie sont enregistrés, a indiqué un communiqué rendu public par l'OMS. Et d'ajouter que « plus de 80 % des décès liés au diabète surviennent dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. D'ici à 2030, la maladie pourrait devenir la septième principale cause de décès. Le diabète de type 2, qui représente environ 90 % des cas, est principalement dû au manque d'exercice physique et à une surcharge pondérale.

A. A.

9^e séminaire sur l'ulcère du pied diabétique et sa prise en charge



LE DR KHEIRA TALHA, CHEF DU SERVICE D'ENDOCRINOLOGIE-DIABÉTOLOGIE AU CHU SIDI BEL ABBÈS

Les malades arrivent avec des lésions à un stade très avancé nécessitant dans 80 % un acte chirurgical

«L'une des complications invalidantes du diabète est l'ulcère du pied diabétique. Elle constitue une cause majeure de l'hospitalisation des diabétiques, a indiqué le

Dr Kheira Talha, chef du service d'endocrinologie-diabétologie au CHU Sidi Bel Abbès.

La spécialiste a expliqué que «L'Éthiopathogénie du pied diabétique est due à l'association d'une part à une mauvaise vascularisation du pied résultant d'une calcification puis rétrécissement des artères du pied et d'autre part à une neuropathie au niveau du pied et à la survenue d'une infection suite à un traumatisme mineur». «Le pied diabétique en Algérie est une pathologie fréquente caractérisée par un déficit dans la prise en charge souvent les malades arrivent à l'hôpital avec des lésions à un stade très avancé et nécessitent, à 80 %, un acte chirurgical spécialisé, a-t-elle fait savoir. En fait, il existe une sorte de, phobie du pied diabétique aussi bien pour le malade, le médecin, le chirurgien la société que pour cette raison, le malade qui souffre de l'ulcère du pied diabétique suit un parcours du combattant parce que

la coordination est difficilement obtenue entre les services de clinique et ceux de chirurgies. «Le long séjour d'hospitalisation pour lésions de pied diabétique va retentir sur les nouvelles hospitalisations très souvent différé car le nombre de lits pour la prise en charge de cette pathologie est limité», a-t-elle conclu. La spécialiste a souligné que «le nombre de diabétiques augmente partout dans le monde. L'épidémie va continuer à s'étendre. Dans les vingt cinq prochaines années, le diabète devrait devenir l'une des principales causes des incapacités, des handicaps et des décès dans le monde. C'est la 4^e ou 5^e cause de mortalité dans la plupart des pays développés «Il faut être vigilant pour éviter une aggravation puisque le risque de plaie n'est jamais nul», a-t-elle expliqué. Heberprot-P joue un rôle dans la régulation et l'accélération de la cicatrisation. Toutefois, tout en certifiant les prouesses réalisées par le produit, le Dr Kheira Talha pose une sérieuse problématique quant à sa disponibilité au CHU Sidi Bel Abbès

LE PR SAMIR JOUCDAR, CHEF DU SERVICE DE CHIRURGIE PLASTIQUE ET DES BRÛLÉS À L'HÔPITAL DE DOUËRA

Avec Heberprot-P, la cicatrisation intervient au bout de 3 semaines

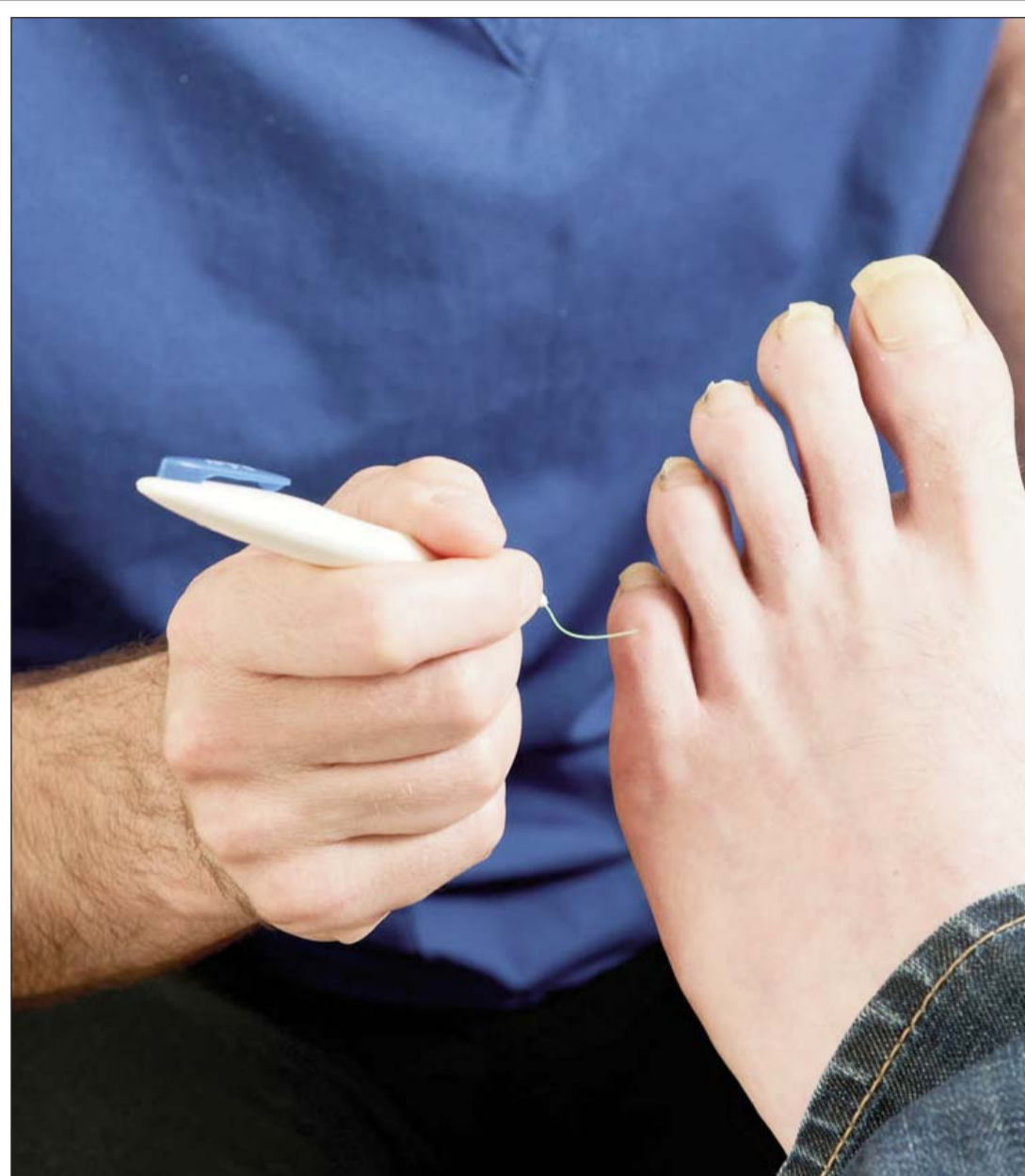
HEBERPROT-P est un véritable espoir thérapeutique pour les patients, mais la priorité est toujours à la prévention, a indiqué le Pr Samir Joucdar, chef du service de chirurgie plastique et des brûlés à l'hôpital de Douéra. Le Pr Joucdar a affirmé que «plus de 60 % des cas pris en charge ont vu les délais de cicatrisation raccourcis. Au lieu de 2 mois et plus, la cicatrisation intervient au bout de 3 semaines seulement, une fois Heberprot-P



injecté dans le pied du malade» «Avec Heberprot-P, qui contient un facteur de croissance épidermique on arrive à réduire la durée de la cicatrisation », explique le spécialiste. Heberprot-P, faut-il le signaler aide à stimuler la granulation et la

re-épithélialisation des ulcères diabétiques en réduisant le nombre de débridements chirurgicaux. Le Pr Joucdar a fait savoir que «c'est un médicament qu'on injecte directement dans la plaie à raison de trois injections par semaines. Les résultats apparaissent au bout de la quatrième semaine avec des bourgeonnements sur la plaie ». Le Pr a surtout insisté sur la prise en charge du pied diabétique par une équipe pluridisciplinaire.

A. A.



CE QU'IL FAUT SAVOIR

► POUR LA TOILETTE DES PIEDS

- Faites une toilette quotidienne des pieds
- Prendre de l'eau tiède (36-37°C).
- Contrôlez la température de l'eau avec le coude et non avec la main.
- Utilisez un gant de toilette et un savon non irritant, le mieux étant d'utiliser du savon de Marseille.
- Surtout pas de brosse, gants de crin ou tout autre produit irritant ou agressif qui pourrait vous entamer la peau sans que l'on s'aperçoive.
- Attention à l'eau trop chaude : a/une eau trop chaude peut brûler la peau et le diabétique qui a les nerfs atteints peut ne pas s'en apercevoir. b/Une eau trop chaude peut également favoriser la gangrène si les artères sont touchées, cela, même si la température de l'eau dépasse seulement de quelques degrés la température de 37°C.
- Se laver tout le pied sans oublier les espaces entre les orteils.
- Les bains de pieds ne doivent pas durer plus de 5 minutes
- Les bains prolongés favorisent aussi la pénétration de microbes de la peau dans les fissures et sous les callosités, d'où le risque de voir s'aggraver les plaies.
- Sécher soigneusement tout le pied et particulièrement entre les orteils.
- Ne pas utiliser de spray déodorant, ni de talc, car ils sont irritants pour la peau
- Eviter de marcher pieds nus.
- Bannir le henné (il assèche).
- Limer les ongles. Ni trop longs, ni trop courts ou mal coupés, car ils peuvent vous blesser et s'infecter.
- Les ongles doivent être assez longs pour protéger les orteils.
- Par ailleurs, l'examen régulier des pieds est important.
- Il faut les examiner minutieusement : le dessus du pied, le dessous et entre les orteils et la plante.
- Signaler immédiatement toute lésion ou coloration suspecte à son médecin.

► A PROPOS DE CHAUSSURES

- Choisir des chaussures confortables et les acheter en fin de journée. Car c'est à ce moment que le pied a tendance à être le plus «gonflé».
- Une bonne chaussure doit être souple et légère.
- Elle doit être en cuir, sauf pour la semelle qui doit être antidérapante et pas trop épaisse.
- Eviter les chaussures en matière synthétique comme les chaussures de tennis, car elles favorisent la transpiration et la macération.
- L'avant de la chaussure doit être suffisamment large et haut pour que l'avant-pied ne soit ni trop serré ni trop à l'aise.
- Le talon doit être compris entre 20 et 25 mm pour les hommes et 30 à 50 mm pour les femmes.
- L'absence de talon ou un talon trop haut déséquilibre la marche.
- Au début, éviter de garder les chaussures neuves plus de deux heures par jour.
- Les chaussures doivent être «brisées» progressivement, sinon ce sont les pieds qui seront blessés.
- Les chaussettes ne doivent pas être négligées et il faut en changer tous les jours.

SELON LE DR AOUICHE Le diabète a pris de graves proportions et connaît une forte prévalence

50 % des lits au niveau des services de diabétologie sont occupés par des diabétiques ayant subi une amputation. L'apparition de l'ulcère du pied diabétique est synonyme d'un échec dans la prise en charge du diabète

«Le diabète a pris de graves proportions et connaît une forte prévalence au sein de la société algérienne avec un taux oscillant entre 8 et 12 % », a indiqué le Dr. Samir Aouiche, diabétologue au CHU Mustapha-Pacha d'Alger, en marge du 9^e séminaire organisé par les laboratoires Lad Pharma et les laboratoires cubains CIGB/Heber Biotec. Le Dr Aouiche a expliqué que «le pied diabétique reste un problème de santé publique puisque c'est une maladie grave et très coûteuse. «15 % des diabétiques souffrent de lésions du pied qui peuvent être à l'origine d'amputations toutes les 30 secondes dans le monde». Entre 50 à 80 % des diabétiques amputés subissent une amputation du deuxième pied durant les cinq années qui suivent, a fait savoir le spécialiste. Il a estimé que l'apparition de l'ulcère du pied diabétique est synonyme d'un échec dans la prise en charge du diabète et la complication des nécroses entraînant une amputation de la jambe, qui devient de ce fait une fatalité, tout en précisant que «50 % des lits au niveau des services de diabétologie sont occupés par des

diabétiques ayant subi une amputation. Le spécialiste a insisté sur l'importance de la sensibilisation pour la prévention contre les facteurs déclencheurs de cette maladie silencieuse. «Les complications du diabète qui touchent les pieds sont étroitement liées à la baisse de sensibilité des nerfs de contact, empêchant la perception des petites blessures ou anomalies du pied (cor, durillon, fissure, crevasse, mycose...), lesquelles finissent par s'amplifier et s'infectent... avec un risque d'amputation», a-t-il expliqué. Le Dr Samir Aouiche a fait savoir que le mauvais chaussage est responsable de plus de 25 % des plaies du pied du diabétique. Le Dr Aouiche a indiqué que la personne diabétique est plus vulnérable aux infections du pied, le diabète pouvant causer des lésions nerveuses et réduire le flux sanguin au niveau de ce membre. Sur le plan préventif, «il faut que le malade sèche ses pieds, particulièrement entre les orteils, afin de ne pas laisser place à l'humidité qui favorise l'apparition de parasites et de champignons», a-t-il recommandé, soulignant qu'il faut que les patients suivent régulièrement leur traite-

ment et consultent leurs médecins traitants». «Le seul moyen de lutte contre ces affection demeure la prévention » a insisté le spécialiste, et ce en appelant le patient à respecter les règles d'une bonne hygiène. En prenant soin des pieds, les complications les plus graves associées au diabète peuvent être évitées. «Un bon chaussage et le choix de la chaussure reste parmi les recommandations primordiales pour éviter les lésions du pied et l'amputation. Concernant le diabète de type 2, le Dr. Aouiche a affirmé que «les complications du diabète, qui représentent un fardeau pour le Trésor public, apparaissent après cinq ans d'atteinte». Selon lui, «le médecin doit systématiquement consulter les pieds du diabétique, ce qui n'est pas le cas, malheureusement», dit-il. Le docteur Aouiche, qui est à la tête du projet pied du diabétique, insiste sur la nécessité de créer une unité du pied dans chaque hôpital et appelle à la formation de podologues en Algérie, tout en précisant que «seulement 3 podologues existe sur le territoire national».

A. A.

SELON LE P-DG DU LABORATOIRE LAD PHARMA, LE DR ABDELKRIM DJEBBAR

Production d'Heberprot-P en Algérie d'ici à 8 mois



«LE TRAITEMENT prescrit pour l'ulcère du pied diabétique, Heberprot-P, sera produit prochainement en Algérie», a annoncé le Président-Directeur général du laboratoire LAD Pharma, le Dr Abdelkrim Djebbar. Il a estimé que le prix du traitement en question sera moins cher que celui de l'amputation. «Le lancement de la production du traitement Heberprot-P, prescrit pour la cicatrisation du pied diabétique ulcéré, devra se faire dans 6 à 8 mois et, ce pour faciliter son utilisation par structures hospitalières privées. Interpellé sur l'indisponibilité occasionnelle de ce traitement, le Dr Djebbar a imputé la faute aux centres hospitaliers. «On n'est pas responsables de la rupture des stocks. Ces centres n'ont qu'à prendre leurs dispositions en vue

de passer la commande à temps», a-t-il dit, tout en rappelant que le médicament en question est disponible depuis 2008 en Algérie. Le Dr Djebbar a également relevé que si ce médicament n'est pas encore remboursable, c'est parce que la prise en charge du malade au niveau des hôpitaux est gratuite, et cela équivaut, selon lui, un remboursement. Le Dr Djebbar a tenu à préciser que l'intervention sur un pied diabétique revient plus chère qu'un traitement par Heberprot-P, ajoutant que ce produit a fait ses preuves depuis son introduction en Algérie. Le premier responsable de Lad Pharma a saisi l'occasion pour lancer un appel à l'enregistrement du traitement de l'Heberprot-P, qui est un médicament utilisé exclusivement dans les hôpitaux, et ce pour faciliter son utilisation par structures hospitalières privées. Interpellé sur l'indisponibilité occasionnelle de ce traitement, le Dr Djebbar a imputé la faute aux centres hospitaliers. «On n'est pas responsables de la rupture des stocks. Ces centres n'ont qu'à prendre leurs dispositions en vue

A. A.



LE PR CHAOU DU CHU MUSTAPHA-PACHA : Nécessité d'un plan national de prise en charge du diabète

LE PR CHAOU du CHU Mustapha-Pacha déplore «la méconnaissance des complications de l'ulcère diabétique chez les malades et regrette le manque de formation des médecins sur le diabète ». La prise en charge de la maladie du diabète nécessite la mise en place



d'un plan national, à l'instar de celui inhérent au cancer, a plaidé le Pr Karim Chaou, chef de service de chirurgie au CHU Mustapha-Pacha d'Alger, souhaitant que la nouvelle loi sur la santé l'y intègre. «En Algérie, ce type d'interventions n'est pas encore bien estimé, et il faut y associer, outre l'intervention, les coûts inhérents à la prise en charge postopératoire, les frais de l'arrêt de travail endossé par la Sécurité sociale. Le spécialiste a relevé l'impact positif d'un tel plan sur la santé du malade, ajoutant qu'il permettra notamment de prévenir les amputations, sachant qu'un tel acte chirurgical coûte en Europe entre 40 000 et 60 000 euros. Il a insisté, par ailleurs, sur le volet de la formation dispensée au personnel médical et paramédical, suggérant notamment la programmation de plages horaires plus conséquentes en enseignement post-graduation. Sur les quelques 4 millions de diabétiques recensés en Algérie, 200 000 sont porteurs d'un ulcère du pied, d'où la nécessité de la sensibilisation autour de la maladie, de ses différentes complications ainsi que des facteurs à risque y conduisant, a-t-il relevé. Le Pr Chaou a insisté sur l'amélioration de la prévention en prodiguant une bonne formation aux personnels médicaux et paramédicaux.



JOURNÉE DE DÉPISTAGE ORGANISÉE AU CHU MUSTAPHA PACHA

LE CHU Mustapha Pacha a organisé au profit des citoyens désirant se faire diagnostiquer une journée de dépistage du diabète.

«Le diabète est une maladie insidieuse dont les signes n'apparaissent qu'au début des complications de la pathologie. Les journées de dépistage visent donc, à diagnostiquer l'affection au stade précoce pour l'administration au bon moment des traitements adéquats», a indiqué le diabétologue, Samir Aouiche, à cette occasion.

Le diabète sucré est une maladie liée à une défaillance des mécanismes biologiques de régulation de la glycémie (concentration de glucose dans le sang) menant à une hyperglycémie. Cette maladie se manifeste par des symptômes propres au diabète (syndrome polyuro-polydipsique) et par des lésions d'organes tels la rétine, les reins, les artères coronaires, etc., dues à la toxicité du glucose.

«Le dépistage précoce permet de prendre précocement en charge l'affection par l'administration des traitements et régimes adéquats», a-t-il ajouté. Au cours de cette journée, des ateliers animés par des spécialistes et diététiciens ont été prévus pour expliquer aux malades l'hygiène de vie adaptée par le diabétique.

L'intérêt d'une alimentation saine à base d'ingrédients naturels a été développé aux malades pour équilibrer leurs diabètes «D'autres ateliers concernant l'auto surveillance de la glycémie ont été organisés par l'équipe médicale», a précisé le spécialiste, expliquant que les diabétiques ont appris à quel moment ils doivent mesurer leurs insulines et comment augmenter ou diminuer les doses injectées en fonction des résultats.

S'agissant du pied du diabétique, un atelier informatif sur l'hygiène à avoir pour prévenir la gangrène et les amputations était aussi à l'ordre du jour.

Au sujet des personnes saines, des ateliers préventifs ont été également organisés avec des diététiciens qui ont expliqué aux visiteurs les aliments à privilégier et les sports à pratiquer en vue d'éviter la maladie. Dans le cas d'un dépistage positif, le patient sera orienté vers la structure de soin adapté et recevra des indications et renseignements sur la maladie et les recommandations à suivre.

Pour sa part, le chef de service diabétologie au sein du CHU Beni Messous, Zakia Abrouche, a relevé un grand intérêt des citoyens pour ce type d'évènement et a souhaité que cette initiative se généralise à d'autres structures.

Elle a ainsi fait remarquer que plus le diabète est détecté à un stade précoce moins le malade aura de complications d'ordre cardiaque, néphrologique et rénal. Le diabète est en nette progression en Algérie avec pas moins de 2,5 millions de malades enregistrés, en raison du changement du mode d'alimentation des citoyens et la non pratique d'une activité physique régulière.

SELON LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DES DIABÉTIQUES 200 000 diabétiques ont des prédispositions à développer un ulcère du pied

«Le nombre de diabétiques est en nette augmentation. Environ quatre millions de diabétiques sont recensés. 200 000 ont des prédispositions à développer un ulcère du pied, a indiqué le président de la Fédération nationale des associations des diabétiques, M. Noureddine Boucetta.

«**L**es malades présentant un pied diabétique ne peuvent pas accéder facilement aux soins, et même si le traitement était disponible au niveau des pharmacies, ils ne pourraient l'acquérir. Nous lançons un appel au ministère de la Santé et à celui de la Solidarité nationale pour trouver une solution à ce problème qui perdure et au quel nous sommes confrontés. M. Boucetta a plaidé pour la prise en charge, par les autori-

tés compétentes, des malades qui ne peuvent se faire rembourser le traitement indiqué à l'ulcération du pied diabétique car non affiliée à la Sécurité sociale.

Défendant le droit du malade à l'accessibilité au traitement, le président de la Fédération nationale des associations des diabétiques, Noureddine Boucetta, a plaidé pour la disponibilité de ce traitement au niveau des pharmacies, à charge pour la Sécurité sociale d'en assurer le remboursement. Il regrette toutefois que «Heberprot-P ne soit pas disponible dans tous les hôpitaux». M. Boucetta a appelé les parties concernées à «fournir en quantité suffisante les médicaments épulotiques injectables au niveau du pied malade pour éviter la gangrène et ainsi l'amputation, précisant que ces médicaments sont disponibles en Algérie mais en petites quantités».

Il a par ailleurs signalé que «de nombreux enfants non assurés et souffrant du diabète du pied ont eu des complications ayant abouti à la perte de la vue ou à l'insuffisance rénale».



Gérer le virus du sida pour guérir le cancer

LE SIDA est l'une des maladies les plus dangereuses, et l'humanité est toujours à la recherche d'un remède efficace. Pourtant, grâce à la génétique, des chercheurs ont trouvé une utilité à ce virus. Il est aujourd'hui modifié et utilisé pour se débarrasser d'une autre pathologie mortelle : le cancer. Le VIH tue environ 1,5 million de personnes par an dans le monde. C'est pourtant lui qui est aujourd'hui injecté dans le corps de patients pour les guérir d'un cancer. Depuis le séquençage de notre génome en 2001, de nombreuses innovations concernant notre ADN ont vu le jour. Surtout, la compréhension de ce qui pouvait causer des maladies a beaucoup évolué. Le cancer est, dans absolument tous les cas, causé par une anomalie de l'ADN, qu'elle soit provoquée par la cigarette ou toute autre raison. Beaucoup d'entre elles peuvent être la conséquence de petites erreurs copiées dans nos cellules. Souvent, les scientifiques utilisent des échantillons provenant de personnes atteintes d'un cancer pour trouver d'où vient la cause, mais ces cellules meurent rapidement dans le laboratoire, hors du corps. Pour remédier à ce problème, les chercheurs possèdent un arsenal de «cellules immortelles» qui ne font que se diviser et grandir avec le temps. Elles ont un ADN modifié qui leur permet de vivre dans des conditions artificielles qui miment l'organisme humain. Il existe ce genre de cellules pour le cancer du sang, du sein, du poumon et bien d'autres. Mais ces maladies en elles-mêmes se déclinent également en d'innombrables anomalies de l'ADN et il est très difficile de repérer quelle est celle (ou quelles sont celles) qui est responsable de la création de cellules cancéreuses. Les scientifiques cherchent souvent du côté des changements génétiques qu'ils pensent être contributeurs du fait qu'une cellule saine devienne malade. C'est là que le VIH peut être utilisé. Comme beaucoup de virus, celui-ci fonctionne en insérant son propre code génétique dans l'ADN humain. Si cela fonctionne, cet ADN viral devient invisible du nôtre, signifiant que lorsque la cellule se divisera, elle copiera non seulement son code mais aussi celui du virus, en créant toujours plus. Aussi abusif que cela puisse paraître, les chercheurs sont aujourd'hui capables de détourner cette capacité virale, de transférer l'information génétique de leur choix dans des cellules. Aujourd'hui, dans un laboratoire prévu à cet effet, il est possible, en seulement quelques jours, de couper, copier et coller de l'ADN anti-cancer dans le VIH, faire prospérer ce virus et infecter des cellules immortelles avec. Cela crée une réserve illimitée de cel-

lules qui possèdent une seule modification génétique comparée aux cellules du sida classique. Les scientifiques peuvent voir exactement ce que cet aspect d'ADN anormal fait aux cellules. Ce nouveau rôle trouvé au VIH ne s'arrête pas au laboratoire. L'année dernière, des articles ont circulé sur Internet, clamant que des médecins avaient guéri une fille condamnée d'une leucémie en la contaminant avec le sida. Ces titres relevant du sensationnalisme ont obscurci ce qui s'est vraiment passé. Des lymphocytes T, un type de globule blanc, ont été retirés du corps de la fillette avant d'être infectés avec le VIH modifié. Le virus a sans surprise transféré son ADN aux cellules mais les scientifiques ont également supprimé le code génétique qui leur permet de se dupliquer. En cela, impossible pour le patient de contracter le sida. Ce VIH modifié a rendu les globules blancs capables de détecter les lymphocytes T leucémiques dans le corps de l'enfant afin de les tuer. La fille est aujourd'hui totalement guérie depuis près de 3 ans. Le problème majeur dans le traitement du cancer est qu'il en existe plus de 200 types différents. Et dans un seul d'entre eux, des centaines d'anomalies génétiques différentes pourraient être la cause de la maladie. Dans un monde idéal, les personnes cancéreuses devraient recevoir un traitement personnalisé, ce qui est actuellement impossible la plupart du temps. Ce qui est unique au traitement à base de VIH, c'est qu'il permet d'identifier les différences entre les cellules saines et les cellules malades dans chaque patient.

Il peut être utilisé pour mobiliser le système immunitaire contre une grande variété de ces cellules anormales. Malgré des résultats prometteurs et des résultats très positifs sur plusieurs patients, cette solution est encore à un stade de développement peu avancé. Il reste de nombreux obstacles à franchir avant de pouvoir affirmer que cela est une révolution médicale. De trop nombreux lymphocytes T causent des effets secondaires tels que la déstabilisation des fonctions normales du système immunitaire. Même si elle s'en est sortie, la jeune fille citée plus haut en a fait les frais. La leucémie est également (toutes proportions gardées) un cancer assez simple à cibler, étant donné que beaucoup de cellules se trouvent dans le sang et sont facilement atteintes par les traitements intraveineux. C'est une tout autre histoire pour les tumeurs cancéreuses, bien plus compliquées à dénichier. Bien que très prometteuse et innovante, la thérapie par le VIH a encore des problèmes à régler.

DES RESTES DE BÉBÉ DÉCOUVERTS DANS DES COLIS

Les employés du transporteur DHL à Bangkok ont fait une effroyable découverte samedi.

En passant des colis à destination des Etats-Unis au scanner, ils ont découvert qu'ils contenaient des restes humains. Des parties de corps appartenant à différents bébés et stockés dans des boîtes contenant du formol et réparties dans trois colis ont ainsi été mises au jour. Il s'agissait notamment d'une tête et d'un pied de nourrisson mais les paquets contenaient également un morceau de peau adulte affublé d'un tatouage. Les colis avaient été estampillés comme contenant des jouets et devaient être envoyés à Las Vegas.

La police thaïlandaise a ouvert une enquête. Deux hommes de 31 et 33 ans



qui tentaient de passer la frontière avec le Cambodge ont été arrêtés et interrogés. Ils ont indiqué avoir acheté les organes dans un marché de nuit de Saphan Phut pour faire une farce à des amis, selon le Bangkok Post. Ils ont depuis été relâchés.

Les restes humains pourraient provenir de l'hôpital Siriraj de Bangkok, estime la police mais une autopsie devrait déterminer plus précisément les circonstances du décès des bébés. "La première hypothèse est que ces restes humains ont été volés... puisque l'hôpital a signalé la disparition d'objets dans une salle d'exposition", a expliqué Ruangsak Jritake, le chef adjoint de la police nationale. Les caméras de surveillance confirmeraient la présence d'étrangers sur les lieux.

Un éléphant tue son maître et prend la fuite avec deux touristes



Un éléphant a tué son maître en Thaïlande avant de prendre la fuite dans la jungle avec deux touristes toujours sur son dos, a annoncé la police locale. L'incident s'est produit dimanche lors d'une promenade de routine dans la province de Phang Nga, à 500 kilomètres au sud de Bangkok. L'animal, en rut, a piétiné son maître. Il est ensuite parti dans la jungle avec les deux touristes russes sur son dos. L'éléphant a été retrouvé trois

kilomètres plus loin. Il a été endormi, ce qui a permis aux touristes d'en descendre. Les animaux en rut sont très dangereux et ne devraient pas faire partie de ce type d'attractions, estime Edwin Wieks, fondateur de l'association "Wildlife Friends Foundation of Thailand". Selon lui, les touristes participent à ce genre d'activités à leurs risques et périls puisque les hôtels sont rarement punis en cas d'accidents ou d'incidents.

ELLE VIT PENDANT CINQ ANS AVEC LE CORPS MOMIFIÉ DE SA MÈRE



La découverte remonte à jeudi peu avant midi, lorsqu'un travailleur social s'est présenté au domicile de la quinquagénaire à Munich, après plusieurs tentatives infructueuses pour s'entretenir avec elle, détaille un rapport de police. Trouvant porte close, l'homme a alerté la police, qui a demandé aux pompiers d'ouvrir l'appartement. Sur un lit double, ils ont découvert le corps entièrement momifié d'une femme âgée, que les voisins n'avaient "pas vue depuis longtemps".

L'autopsie a conclu à une mort naturelle remontant à mars 2009, à l'âge de 77 ans. La fille de la défunte, qui avait partagé son lit avec le corps de sa mère, a été admise en psychiatrie. Pendant plus de cinq ans, la seule alerte était venue des voisins, qui avaient à plusieurs reprises signalé aux gérants de l'immeuble une "odeur étrange" émanant de l'appartement.

Une Allemande de 55 ans souffrant de troubles psychiatriques a été internée après la découverte dans son appartement du corps momifié de sa mère décédée cinq ans auparavant, selon le Süddeutsche Zeitung de lundi.

UN HOMME MEURT POUSSÉ SUR LES RAILS DU MÉTRO À NEW YORK



Un homme de 61 ans est mort dimanche à New York, après avoir été poussé sous une rame de métro par un inconnu, a-t-on appris de la police, qui a publié une vidéo du suspect.

Le drame a eu lieu dans le Bronx, alors que la victime, identifiée comme Wai Kuen Kwok, attendait le métro D, à la station de la 167e rue, avec son épouse, pour se rendre à Chinatown à Manhattan. L'inconnu l'a poussé sur les rails alors qu'un métro arrivait dans la station peu avant 9H00 locales, sous les yeux horrifiés de sa femme.

Les deux hommes apparemment ne se

connaissaient pas et ne s'étaient pas disputés. La police a publié une vidéo du meurtrier présumé qui est ensuite parti en bus. Sur la vidéo on voit un homme portant une veste sombre descendre d'un bus, et fumer une cigarette sur un trottoir. Une récompense de 2.000 dollars a été offerte pour toute information permettant de faire avancer l'enquête. Chaque année, des dizaines de personnes meurent tuées par un métro à New York (accident ou suicide), mais c'est la première fois depuis décembre 2012 qu'une personne est tuée après avoir été poussée depuis le quai.

Le saviez-vous

TROIS JOURS APRÈS LA MORT, LES ENZYMES QUI DIGÉRAIENT VOTRE NOURRITURE COMMENCENT À VOUS MANGER !



Les enzymes qui digéraient autrefois nos repas commencent à se nourrir de notre corps après l'autolyse ou l'auto-destruction de nos cellules, et ce après environ trois jours de la mort.

En effet, après la mort, les bactéries, non pathogènes, vivant dans notre intestin ne meurent pas et libèrent les enzymes qui contribuaient à la digestion de notre nourriture. Ces enzymes vont être acheminées dans tout le corps et vont s'attaquer à notre organisme sans défense.

Match amical handball ALGÉRIE 29 DJEICH QATARI 28

En match amical comptant pour la préparation pour le mondial 2015 de Doha, le sept national a battu lundi à Hammamet le sept qatari d'El Djeich sur le score de 29 à 28. A la pause, les Algériens étaient menés 15 à 14. Il faut noter la blessure de Yaniss Zaamoum (tendon d'Achille). Ce dernier sera indisponible pour une longue période et risque de rater le mondial. Une seconde rencontre est programmée entre les deux équipes aujourd'hui.

S. L.

Handball CHAMPIONNAT NATIONAL, DIVISION « UNE » DAMES (7E JOURNÉE)

**Vendredi 21 Novembre 2014
à 16 H 00**

A Baraki (Laghouazi) : CHB Badjarah - HBC El Biar

**Samedi 22 Novembre 2014
à 11 H 00**

A Bordj Kifene : GS Pétroliers - ASFA Constantine
A Gdiyel : HBC Gdiyel - HBCF Arzew

A Saïda : HHB Saïda - OJS Constantine

A Constantine (Salle Mansourah) : FS Constantine - ESFOR Touggourt
A Mila : HC Mila - RIJA Alger

Championnat national « Excellence » (8^e journée)

**VENREDI 21
NOVEMBRE 2014 À 15
H 00**

Groupe "A" :

A El Biar : HBC El Biar - O.El Oued
A Mila : CRB Mila - JSE MB 19-24
A Oued Athmania : Tadjenanet - MC Saïda

Exempt : GS Pétroliers :

Groupe "B" :

A Oran : MC Oran - ES Ain Touta
A Chelghoum-Laïd : C Chelghoum-Laïd - CR Bordj Bou Arreridj
A Maghnia : O. Maghnia - GS Boufarik

Exempt : CRB Baraki

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FAHB

L'Assemblée Générale Ordinaire de la fédération algérienne de handball de normalisation du bilan de l'année sportive 2012-2013, se déroulera le Samedi 29 Novembre 2014 au siège du Comité Olympique Algérien (COA) à partir de 10 H 00.

Ordre du jour :

-Bilan moral et financier De la période du 18 Août au 31 Décembre 2013.

-Bilan financier de l'année sportive de Janvier à Décembre 2013

-Rapport et Audit du Commissaire aux Comptes.

SPORT SCOLAIRE (NATATION):

"il faut améliorer le suivi des jeunes talents" (techniciens)

Le sport scolaire est le vivier des jeunes talents sportifs, s'accordent à reconnaître les techniciens, mais la mise en place d'une "stratégie adéquate" pour un meilleur suivi des champions en herbe est primordiale, selon eux, pour former l'élite de demain.

La participation massive des jeunes nageurs (170 concurrents de 11 ligues) au 1er Festival national des écoles de natation (Alger/14-15 novembre), témoigne d'une part de l'intérêt accordé à la prospection des jeunes talents et d'autre part, du désir manifeste de ces jeunes tritons à pratiquer le sport.

Pour le cas de la natation, l'entraîneur Merouane Yekhlief de la Ligue de Sétif et son assistant Ilyes Raoui qui est également le capitaine de la sélection algérienne, ont souligné à l'APS que les Ecoles de natation sont tributaires, dans leur développement, de l'efficacité des politiques suivies jusque là. "Le volume horaire d'entraînement, une heure par jour, reste insuffisant pour élever le niveau des jeunes nageurs, outre le manque de bassins", ont-ils notamment déploré.

"Des milliers d'enfants pratiquent la natation en Algérie, mais beaucoup d'autres n'ont pas eu l'opportunité de le faire, faute de bassins au niveau des communes où ils résident", a fait savoir Merouane Yekhlief. Pour ces deux techniciens, il faut "investir dans le sport scolaire" pour former l'élite. De même que l'organisation d'un seul festival de jeunes talents par année, reste "insuffisant pour atteindre les objectifs escomptés".

Déplorant le manque de suivi des jeunes nageurs, Yekhlief a rappelé que l'an dernier lors du festival de jeunes talents de Mostaganem, les représentants de l'école de Sétif ont remporté la compétition, "mais n'ont pas bénéficié, par la suite, d'un suivi rigoureux". De son côté, l'entraîneur du club de natation



de Ain Turc (Oran), Foued Ghezal, a estimé qu'il faut revoir les horaires de scolarité des jeunes athlètes afin des harmoniser le programme d'entraînement.

"Les athlètes finissent les cours à 16h30 après avoir puisé toute leur énergie et enchaînent avec les entraînements jusqu'à 20h30", a-t-il déclaré ajoutant que "les nageurs bénéficient seulement d'une heure et demie d'entraînement par semaine à cause de la saturation des piscines dans la région".

R. S.

Roger Federer dans l'embarras à cause de sa femme?

On connaissait la guerre entre WAGS du côté des footballeurs et les Bleus, qui ont participé au Mondial 2010 en Afrique du Sud, peuvent en témoigner. Au tennis, les femmes sont beaucoup plus discrètes dans les tribunes mais il semblerait que Mirka Federer ait franchi la ligne jaune lors de la demi-

finale du Masters samedi à Londres. La compagne du plus grand tennisman de tous les temps, Roger Federer, aurait irrité Stan Wawrinka en encourageant de manière trop véhémentement son mari lorsque son adversaire servait.

Stan Wawrinka, finalement battu par Roger Federer en trois sets à l'issue d'un match épique, aurait demandé à Mirka de se calmer selon le quotidien suisse La Tribune de Genève. Ce dernier n'est autre que le partenaire de Roger Federer en Coupe Davis et les deux joueurs s'apprêtent à défier à partir de vendredi l'équipe de France en finale de cette compétition internationale. Après leur duel, ils se seraient disputés dans les vestiaires au sujet du comportement de Mirka Federer. Très amis dans la vie, les deux Helvétès se sont cette fois accrochés et ce n'est jamais bon à quelques jours d'une rencontre aussi importante. La Suisse n'a jamais remporté la Coupe Davis et les deux hommes

aimeraient offrir ce trophée à leur pays. Aujourd'hui, entre cette dispute et la blessure au dos de Roger Federer, qui l'a contraint à déclarer forfait pour la finale du Masters, les Bleus peuvent avoir le sourire. La Suisse débarquera diminuée à Lille où aura lieu la finale.

Coupe d'Afrique des clubs champions (Tournoi qualificatif)

L'Algérie sera représentée par le GSP et le CRBDB

Les clubs algériens de basket-ball du GS Pétroliers et du CRB Dar El-Beïda (messieurs) prendront part à un tournoi, du 24 novembre au 6 décembre à Radès (Tunisie), qui sera qualificatif à la coupe d'Afrique des clubs champions, prévue également en Tunisie avant la fin de l'année 2014.

Les deux représentants algériens figurent dans la poule de la Zone 1, regroupant les pays du Maghreb, à savoir la Tunisie, le Maroc et la Libye, selon la Fédération algérienne de basket-ball (FAB). La coupe d'Afrique des clubs champions est une compétition annuelle organisée par la branche africaine de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA Afrique), réunissant les clubs africains ayant remporté leurs championnats respectifs.

La précédente édition, disputée en 2013, a été remportée par le club angolais de Primeiro de Agosto face aux Tunisiens de l'Etoile sportive du Sahel. C'était le 9^e titre africain de Primeiro de Agosto depuis la création de cette compétition en 1972.

R. S.

Madjid Bougherra entamera sa formation d'entraîneur après la CAN-2015



L'INTERNATIONAL algérien Madjid Bougherra, qui prendra

sa retraite internationale après la prochaine coupe d'Afrique

des nations (CAN-2015), a indiqué qu'il comptait entamer prochainement une formation d'entraîneur de football. "Après la prochaine CAN (17 janvier-8 février en Guinée Equatoriale), j'entamerai des stages de formation pour obtenir mes diplômes d'entraîneur", a déclaré le défenseur central, lundi soir. Bougherra (32 ans) a fait, samedi dernier, son ultime apparition officielle en Algérie sous les couleurs de la sélection nationale. Il a été incorporé à la 71^e minute du match remporté par les Verts face à l'Ethiopie (3-1), dans le cadre des éliminatoires de la CAN-

2015 à laquelle la sélection nationale a assuré sa présence depuis la 4^e journée. Et même si l'ancien défenseur des Glasgow Rangers (Ecosse), actuellement à Al Foujairah (Emirats arabes unis), a qualifié "d'irrévocable" sa décision de prendre sa retraite internationale, il n'a pas pour autant l'intention de raccrocher définitivement les crampons. "J'ambitionne de jouer pour trois autres années. Si mes jambes tiennent encore, je mettrai un terme à ma carrière de joueur à l'âge de 35 ans", a encore précisé Bougherra.

APS

6^E ET DERNIÈRE JOURNÉE DES ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2015
AUJOURD'HUI À BAMAKO

MALI - ALGÉRIE

A Bamako pour terminer par un carton plein

L'équipe nationale algérienne affrontera la formation du Mali ce mercredi à Bamako pour le compte du dernier match des éliminatoires de la CAN 2015.



Un rendez-vous capital pour la formation malienne, tenue par l'obligation du résultat pour assurer le deuxième ticket, alors que les Verts chercheront la victoire pour terminer en apothéose cette phase éliminatoire.

Aussi, la partie sera sans aucun doute très disputée avec beaucoup d'engagement eu égard à l'enjeu, même si Lahcen et ses coéquipiers ont déjà assuré leur qualification pour la phase finale, qui se déroulera en Guinée-Equatoriale à la mi-janvier 2015. Apparemment, les Fenecs évolueront sans pression, ce qui leur permettra de jouer décontractés en reproduisant la même copie de jeu que celle réalisée face à l'Éthiopie durant la première période au stade

Mustapha-Tchaker de Blida. Libérés psychologiquement, les joueurs algériens mettront à profit leurs qualités techniques avec plus de rigueur tactique pour aller taquiner leurs adversaires dans leur zone sachant que les protégés de l'entraîneur

Kasperczak évolueront avec une grande pression et la peur au ventre de faillir, eux qui ont connu un scénario cauchemardesque lors des deux dernières échéances au cours desquelles, ils ont laissé des plumes à domicile devant l'Éthiopie et au Malawi, deux équipes modestes qui n'ont pas pesé face aux capés du coach Gourcuff. Le moins que l'on puisse dire est que les Guerriers du Désert ont de solides atouts pour damer le pion aux camarades du capitaine Seydou Keita. En pesant les forces en présence des deux teams, l'Algérie est bien partie pour clôturer son parcours éliminatoire des poules par un sixième succès à moins que les Maliens qui seront soutenus par une forte affluence ne sortent le grand jeu pour arracher une

victoire salutaire, un scénario auquel on doit s'attendre.

Le même onze reconduit

Soixante-dix-huit heures après le match joué contre l'Éthiopie, l'entraîneur national Gourcuff vu la contrainte du temps est en passe de maintenir la même composante qui a donné la réplique aux Éthiopiens au stade Mustapha-Tchaker samedi passé. Ainsi, le portier usmiste Zemma mouche gardera la cage même si le numéro un, M'Bolhi, est de retour parmi la sélection. Ce dernier ne s'étant pas entraîné avec ses coéquipiers le Breton ne s'aventurera sûrement pas à le titulariser. A l'arrière-garde il y aura Mandi et Ghoulam alors que la paire axiale Halliche-Medjani sera reconduite. En

revanche dans la récupération le duo Lahcen-Taider, en l'absence de Bentaleb, blessé et le forfait du néo capé Mehdi Abeid, tiendra son rôle dans l'entre jeu. Enfin, le redoutable quatuor, d'attaque composé de Brahimi dans l'animation, de Feghouli et Mehraz sur les flancs droit et gauche et de Slimani comme fer de lance constitueront l'arme fatale des Verts. Cette stabilité, prônée depuis que l'ex-coach de Lorient a pris les rênes de la sélection nationale, a donné ses fruits puisqu'il est sur une dynamique positive avec, à la clé, un carton plein. Il ne compte pas déroger à la règle, et ambitionne de terminer cette phase éliminatoire par un parcours sans faute.

Remettre de l'ordre

A l'occasion du match de samedi dernier, l'entraîneur des Merlus a fait un constat sur le comportement de certains de ses joueurs durant la seconde mi-temps. Pour rappel, ces derniers ont voulu faire leur show en faisant leur numéro au détriment du collectif. Il n'y aura pas de doute l'entraîneur français abordera ce sujet avec ses joueurs et les rappellera à l'ordre, en insistant sur la discipline et la rigueur tactique, s'il veut que sa philosophie de jeu aboutisse.

Nassim A.

Championnat d'Afrique U-23 (préparation) :

L'ALGÉRIE BAT À NOUVEAU LE MALI (1-0)

La sélection algérienne olympique de football a battu son homologue malienne 1-0, lors de leur deuxième match amical disputé lundi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cadre des préparatifs des deux équipes pour les prochaines échéances internationales. Le but de la rencontre a été inscrit par le meneur de jeu de l'ASM Oran (Ligue 1, Algérie), Benkhabla en deuxième mi-temps. La sélection algérienne s'était déjà imposée face au Mali (3-0), lors du premier match amical entre les deux équipes disputé vendredi dernier au stade du 20-août (Alger). L'équipe nationale sous la conduite de son nouvel entraîneur suisse, Pierre-André Schurmann, avait joué ses deux premières rencontres amicales internationales en octobre dernier, sur le terrain de son homologue qatari. Elle les a remportées toutes les deux avec le même résultat (1-0). Les protégés de Schurmann préparent les éliminatoires de la deuxième édition du championnat d'Afrique des moins de 23 ans prévue fin 2015 en RD Congo, un rendez-vous qualificatif pour les jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro (Brésil).

APS

DJABOU VA PROLONGER AVEC LE CLUB AFRICAIN

L'international algérien Abdelmoumen Djabou dont le contrat avec le Club Africain expire en 2015, va prolonger son bail d'une année supplémentaire, a annoncé lundi, le directeur sportif du club de Ligue 1 tunisienne de football. « L'accord avec Djabou est conclu, il signera pour une année supplémentaire dès son retour d'Algérie », a indiqué Montassar Louhichi lors d'une conférence de presse à Tunis. Au club depuis 2012 en provenance de l'ES Sétif, le petit lutin algérien a joué 49 matchs avec la formation de la capitale tunisienne avec, à la clé, 11 buts marqués. L'ancien maître à jouer de l'ES Sétif est considéré comme le joueur le mieux payé dans le championnat de Tunisie de Ligue 1 professionnelle, d'après la presse tunisienne.

Football/Danone Nation Cup :

ELIMINATION PRÉCOCE DU REPRÉSENTANT ALGÉRIEN

L'équipe de Sétif des moins de 12 ans, représentant de l'Algérie à la 15^e édition de la Danone Nation Cup de football, disputée du 12 au 16 novembre au Brésil et remportée par le Japon, a été éliminée au premier tour, après avoir perdu ses trois matchs. Figurant dans le Groupe H, les jeunes Sétifiens ont perdu leur premier match face à l'Arabie Saoudite (4-0), puis le second face aux Pays-Bas (3-0), et le dernier face au Japon, futur vainqueur du tournoi (8-1). Les Japonais ont remporté la finale de ce tournoi mondial (1-0) contre le Paraguay, dans un match intense, disputé sur la pelouse légendaire de la Corinthians Arena de Sao Paulo, et en présence de quelques 25.000 supporters. Trente-deux pays avaient participé à ce tournoi, achevé dimanche, et dont les quatre premiers jours avaient été consacrés aux tours qualificatifs, qui furent fatals au représentant algérien, éliminé précocement.

APS

Déclarations des joueurs algériens à Bamako

YACINE BRAHIMI (MILIEU DE TERRAIN) :

"Ce sera un match compliqué pour nous. Notre objectif sera d'aligner une sixième victoire de rang, ce qui serait une performance historique. C'est vrai que nous allons jouer sans enjeu, mais notre volonté est là pour aller chercher la victoire, même si ça sera très dur face au Mali qui est à la recherche de sa qualification".

SAPHIR TAIDER (MILIEU DE TERRAIN) :

"Nous allons aborder cette rencontre avec la ferme intention de l'emporter, même si en face il y aura une équipe du Mali, dos au mur, à la recherche de sa qualification, mais cela ne va pas être facile du tout pour nous".

RYAD MAHREZ (MILIEU DE TERRAIN) :

"Nous allons jouer cette rencontre sans pression puisque nous sommes déjà qualifiés. J'appréhende seulement les conditions climatiques, car le match va se dérouler l'après midi d'où nos appréhensions, mais nous devons faire face à ces imprévus".



DJAMEL MESBAH (DÉFENSEUR) :

"Nous sommes déjà qualifiés pour la phase finale, mais il faut éviter de mettre dans la tête qu'il s'agit d'un match amical, ça reste toujours une rencontre qui compte pour cette équipe nationale. Nous devons prendre ce rendez-vous très au sérieux, même si nous sommes conscients que nous allons être très sollicités face à une équipe malienne qui joue sa qualification. Nous allons tout faire pour prendre des points ici à Bamako, même si notre mis-

sion sera difficile".

BAGHDAD BOUNEDJAH (ATTAQUANT) :

"Le match face au Mali sera très difficile pour nous, même si nous allons le jouer sans complexe du fait que nous sommes déjà qualifiés pour la CAN. Les Maliens seront dans l'obligation de l'emporter pour composer leur billet. De notre part, nous allons essayer de jouer notre football. En ce qui me concerne, je reste à la disposition du sélectionneur s'il décide de me faire confiance pour cette rencontre".

MADJID BOUGHERRA (DÉFENSEUR) :

"Tout d'abord je tiens à préciser que ma décision de mettre fin à ma carrière internationale après la CAN est irrévocable. En ce qui concerne ce match, je pense qu'il sera un bon test pour l'équipe face au Mali qui n'est plus à présenter. Nous n'aurons rien à perdre, mais nous devons prendre ce rendez-vous très au sérieux, notre ambition est d'enchaîner un sixième succès de rang, même s'il sera très difficile de le réaliser".

APS

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

Offre d'emploi

Cherchez confiance dans un salon de coiffure. Venez nous rejoindre et subissez le Maget A. Saïd Harine

Tél : 021.60.24.25
0665.81.42.11

EMPLOI DEMANDES

Jeune femme licenciée en science politique, cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél : (0590) 21.47.11

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. (0561) 92.15.91

J.H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D/3D cherche emploi en sous-traitance avec Bto, ou en suivi de chantier. Tél. : (0773) 51.40.25 Email : amramm83@yahoo.fr

J.H., 35 ans, cherche emploi comme chauffeur ou agent de sécurité. Tél. : (0554) 76 11 81 / 0772.66.76.19

J.H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant une expérience technique en informatique, exp. 6 ans. Ayant exercé les métiers d'ingénieur, de photographe pendant 5 ans et agent de service de dans un cybercafé. Tél. : (0581) 26.55.55

J.F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'état de la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine en titre. Tél. : (0664) 52.12.40.

J.H., TS en électrotechnique, cherche emploi dans le domaine (W. In. 35, 09) de préférence. Contact : (0558) 71.39.66

J.H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, maîtrise de logiciels Ms Project, SPSS et XL stat, dépayé vis-à-vis du service national. Tél. : (0553) 62.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorie léger, expérimenté, cherche emploi dans secteur publique ou étrangère. Alger et ses environs. Tél (0590) 72.67.07

J.H., âgé de 34 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans ce domaine. Tél. : (0550) 71.01.18

J.H., 25 ans, diplômé en logique sécurité environnement (ISE) + diplôme en plomberie (GNL). Cherche emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 40.50.64

J.F., 23 ans, licenciée en psychologie clinique, 6 ans de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, en soins de sage-maternelle (SM), cadre. Pierre Marie Curie. Titulaire sérieux et ambuleux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél. : (0511) 12.44.14

J.H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp. 2 ans, titulaire administratif principal en retraite - 45 ans charge de reconnaissance. Tél. (0664) 25.96.12

J.H., cherche emploi comme gestionnaire ou agent de sécurité à Alger + titre. Tél. : (0775) 75.82.13

J.H., cherche emploi comme responsable ou agent de restaurant. Tél. : (0785) 57.58.41

Jeune fille, licenciée en international et traduction (anglais, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étrangère ou privée. Tél. (0786) 01.25.27

H. âgé de 41 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation. Contacteur : (0560) 72.67.07

J.H., cherche emploi comme gestionnaire, agent de sécurité ou autre, environ Alger. Tél. : (0664) 06.75.21

J.F. ing d'état en informatique avec expérience cherche emploi dans le domaine en titre. Tél. : 0798.30.64.05

J.H., gestionnaire des stocks, TS en informatique et diplôme DEUA en informatique de gestion, ayant 4 ans d'expérience, cherche emploi. Tél. : (0665) 20.08.40 FAX: J.H., Bachir.

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Vend

Locaux 250 m2 acte conv. activité commerce show-room, à Batna

Tél : (0790).90.73.83

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au (0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense. CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° (0557) 17.70.68.

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs, Mme Attalah Kheira. BP n° 604 RP Baba Ali - Algérie, Mascara

Perdu cachet

Perdu cachet commercial de forme rectangulaire portant la mention en langue arabe :

BOUMKAH Omar - Boulangerie industrielle - route Boukarrar Sidi Moussa, Alger.

DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À SON UTILISATION FRAUDEUSE.

Cherche à l'achat F2.

Tél. : (0560) 35.17.68

À LOUER

Local de 150 m2, très bien située place centrale du 1er-mai (Alger-centre) pouvant s'apprêter aux activités de : fast-foods - Boulangerie et autres prestations.

Tél : 0542 82 71 41.

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

عيد ميلاد

تقدم عائلة مولوح بأحسن التهان وأطيب الأمان بمناسبة عيد ميلاد الأم العالية مكاوي حورية، التي يحضر للسان عن شكرها، ويحضر العفل عن عد أعضائها، أنت الشجرة التي أمارت بيننا، وجعلت كل هومنا أفراح

أطال الله بمرحك وأحلى لم في الوجود

إيتك لقيسة

www.jeune-independent.net

Fondé le 28 mars 1990

Quotidien national d'information

Maison de la Presse

Tahar Djout

1, rue Bachir-Attar, Place du 1^{er}-Mai 16016 Alger

Tél. : (021) 67.07.49/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19

Fax : (021) 67.07.46

Édité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 784 000 DA

Gérant ALI MECHERI

Directeur de la publication AMINE ALDJOUICH direction@jeune-independent.net

Directeur de la Rédaction BOODJEDRI TAHAR (KAMEL MANSARI)

IMPRESSION

Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE

Centre, Est : LIJ

DIFFUSION

Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ

Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independent.net

CONTACTEZ ANEP 1 rue Pasteur, Alger

Tél : 021 73 76 78
021 73 71 26
021 73 30 43
Fax: 021 73 95 69

BUREAUX REGIONAUX

- Annabe 3, rue Ibn Khaldoun, Annabe **Mob. : (0662) 18.41.81**
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou 6, rue Capitaine Si Abdallah 15 000 Tizi Ouzou **Tél. : (026) 22.95.62**
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine Maison de la presse Ahmed Taïboukcht, Constantine **Tél-Fax : (031) 66.32.64**
- Bejaia grand boulevard cité Seghir, promotion Art Robes n° 3 Béjaia 2^e étage. **Tél. : (034) 20.59.97**
Fax. : (034) 20.59.97
- Tipasa B.P. 66 A 42 000 Tipasa **Tél. : (024) 43.60.26**

LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independent.net

Fondé le 28 mars 1990

Quotidien national d'information

Maison de la Presse

Tahar Djout

1, rue Bachir-Attar, Place du 1^{er}-Mai 16016 Alger

Tél. : (021) 67.07.49 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

PUBLICITE

Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independent.net

DOCTE

www.jeune-independent.net
Fondé le 28 mars 1990

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar Djout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1^{er}-Mai 16016 Alger

Tél. : (021) 67.07.49/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19

Fax : (021) 67.07.46

Édité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 784 000 DA

Gérant ALI MECHERI

Directeur de la publication AMINE ALDJOUICH direction@jeune-independent.net

Directeur de la Rédaction BOODJEDRI TAHAR (KAMEL MANSARI)

IMPRESSION

Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE

Centre, Est : LIJ

DIFFUSION

Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ

Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independent.net

CONTACTEZ ANEP 1 rue Pasteur, Alger

Tél : 021 73 76 78
021 73 71 26
021 73 30 43
Fax: 021 73 95 69

BUREAUX REGIONAUX

- Annabe 3, rue Ibn Khaldoun, Annabe **Mob. : (0662) 18.41.81**
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou 6, rue Capitaine Si Abdallah 15 000 Tizi Ouzou **Tél. : (026) 22.95.62**
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine Maison de la presse Ahmed Taïboukcht, Constantine **Tél-Fax : (031) 66.32.64**
- Bejaia grand boulevard cité Seghir, promotion Art Robes n° 3 Béjaia 2^e étage. **Tél. : (034) 20.59.97**
Fax. : (034) 20.59.97
- Tipasa B.P. 66 A 42 000 Tipasa **Tél. : (024) 43.60.26**

© 1990-2014

Jeune-Independent tous droits réservés. Réproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation écrite de la Direction. Les documents, textes, images ou photographies insérés au journal ne sont pas remboursés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réimpression, sauf accord écrit préalable.



Les 3 meilleurs exercices physiques pour votre santé



Monter et descendre les escaliers

Aussi surprenant que cela puisse paraître, beaucoup d'études ont prouvé l'efficacité de cet exercice très recommandé d'ailleurs par les cardiologues. En effet, monter les marches nous permet d'avoir un cœur en bonne santé, de fortifier nos muscles, de brûler des calories et d'obtenir une bonne condition cardiovasculaire. À titre d'exemple, monter les escaliers pendant une demi-heure pourrait nous permettre de brûler 342 calories ! Le Dr. Roy Shephard, de l'Université de Toronto (Canada), affirme que l'on peut faire un bien fou à notre organisme rien qu'en montant des escaliers de 20 centimètres à un rythme de 20 par minutes. On peut énumérer d'ailleurs les bienfaits de cet exercice :

Il réduit du cholestérol et de la pression artérielle, ce qui réduit le risque de souffrir des maladies du cœur.

Il améliore la force musculaire des jambes et la résistance cardio-pulmonaire.

Il brûle des calories.

Il fortifie les os.

Il améliore la circulation et le tonus musculaire.

Comment s'y prendre ?

À la maison, au centre commercial, ou même au travail.

Entre 20 et 25 minutes chaque jour.

Baissez le rythme et respirez profondément si vous êtes fatigué.

Tenez-vous droit et contrôlez le mouvement des jambes et des pieds.

Si vous avez une prothèse au genou ou une lésion au niveau des jambes, faites ces exercices de façon douce et ne forcez pas trop. Vous devez également consulter un médecin avant de faire ces exercices si vous souffrez de problèmes cardiaques.

Faire du vélo



Si vous possédez un vélo et que vous disposez d'un endroit pour circuler, alors cette activité vous est recommandée ! Le fait de pédaler chaque jour pendant 30 ou 35 minutes vous apportera beaucoup de bienfaits à votre cœur et à votre organisme en général.

Voici quelques-uns de ces bienfaits :

Cela réduit le risque infarctus de 50%.

Cela prévient le mal de dos et protège les articulations, sachant que pédaler stimule les muscles des vertèbres dorsales et fortifie la zone lombaire (et prévient donc l'apparition des hernies discales) et les articulations des genoux, ce qui aide également à protéger nos cartilages.

Cela renforce notre système immunitaire. Cet exercice nous permet de mobiliser les phagocytes, les cellules dévoreuses des

bactéries du corps, ce qui fait que les toxines seront éliminées.

Marcher quotidiennement fait partie des exercices physiques

C'est un exercice simple et très bénéfique pour notre santé, on doit donc le pratiquer chaque jour durant une bonne demi-heure. Il n'est pas obligatoire de courir, mais juste de marcher d'un pas rapide. Cette activité sera très utile pour notre cœur et également pour :

Fortifier le cœur : marcher évite les maladies cardiaques et réduit le cholestérol.

Contrôler notre poids : si on accélère notre rythme peu à peu, on va pouvoir parvenir à augmenter notre masse musculaire et brûler plus de graisse.

Prévenir la démence et les accidents vasculaires.

Prévenir l'ostéoporose en stimulant les os et en les fortifiant ; marcher améliore également l'efficacité de nos articulations.

Tonifier les fessiers et les abdominaux. C'est pour

cela que l'on doit faire attention à notre posture lorsqu'on marche. Il faudrait donc rester droit et ne pas courber le dos.

Augmenter le niveau de vitamine D : marcher à la lumière du jour nous apporte de la vitamine D nécessaire à nos os et à notre système immunitaire.

Augmenter l'énergie et améliorer le bien-être. Marcher chaque jour seul ou en compagnie de quelqu'un d'autre peut apporter beaucoup de bien à notre santé : des études ont d'ailleurs démontré que cet exercice contribue à nous libérer du stress et de l'anxiété. Marcher est sans doute la meilleure vitamine pour notre organisme !

LAIT DE COCO POUR FAIRE POUSSER LES CHEVEUX



Voilà la recette de lait de coco les miss (un produit miracle pour les cheveux)

- Il renforce les cheveux
- Il leur donne du volume
- Il les rend souples
- Il les adoucit
- Il accélère la pousse des cheveux (une pousse miraculeuse)

*Mettre la noix de coco dans une casserole rempli avec l'eau laisser réhydrater une nuit...faire bouillir et cuire à feu doux 5 min...laisser refroidir 1/2 h à 1 h.

Dans un saladier mettre un torchon propre et verser la préparation... essorer la noix de coco pour en sortir tout le jus...mettre au frais quelques heures...On obtient du lait de coco, de la pulpe et de la graisse de coco

* vous pouvez remplacer l'eau avec le lait c'est juste aussi

Comment bien appliquer le lait de coco sur vos cheveux ?

- Séparer les cheveux en 4 parties
- Appliquer le lait de coco mèche par mèche en allant des racines jusqu'aux pointes
- Attacher vos cheveux avec un tissu (ou un bas collant)
- Laisser agir toute la nuit (au moins 8 heures)
- Le lendemain : rincer vos cheveux et appliquer votre shampoing habituel
- Sécher avec une serviette
- Procéder au coiffage avec votre crème habituelle

MASQUE CONTRE LES POINTS NOIR

Pour sa confection, j'ai utilisé :

- une demi-tablette de charbon actif ramollie avec trois gouttes d'eau
- le jus d'un quart de citron
- deux cuillères à soupe de yaourt nature



*Le charbon a un effet purifiant, l'acidité du citron est astringente et éclaircissant, tandis que le yaourt est adoucissant et hydratant. Je mélange tous les ingrédients et place mon masque une petite heure au réfrigérateur pour le rafraîchir. Puis, à l'aide d'un pinceau, je l'applique sur mon visage et mon cou propres, en

évitant le contour de la bouche et des yeux.

*Je le laisse poser 15 bonnes minutes au cours desquelles il sèche sans figer la peau.

*Sous la douche, je l'humidifie et, avant de le rincer, je profite de la présence des petits granulés du charbon pour exfolier mon visage en petits mouvements circulaires.

KEFTA DE SARDINE AUX POMMES DE TERRE

Ingrédients

- 300g de sardine
- 2 c à s de persil haché
- 1 oignon coupé en dés
- 2 tomates coupées
- 5 gousses d'ail écrasé
- 2 c à s de jus de citron
- Sel
- Poivre noir
- Cumin
- Pour la sauce :**
- 1 oignon
- 2 tomates
- 2 c à s d'huile
- Sel
- Poivre noir
- Paprika
- 200g de pommes de terre
- 1 c à s de tomate concentrée

Préparation

1. Nettoyer bien les sardines en enlevant les



arrêtes.

2. Ecraser-les avec une fourchette ensuite ajouter les dés d'oignon, les dés de tomate, l'huile, le sel, le poivre, le persil, le jus de citron, l'ail et le cumin.

3. Former des boulettes et réserver.

4. D'autre part, faire revenir les rondelles d'oignon dans un peu d'huile.

5. Ajouter la tomate coupée, la tomate concentrée, le sel, le poivre et le paprika.

6. Faire revenir pendant 10 minutes ensuite verser dessus 2 verres d'eau.

7. Laver et couper les pommes de terre en rondelles.

8. Dés ébullition de la sauce, ajouter les pommes de terre.

9. Laisser cuire pendant 15 minutes.

10. Ajouter les boulettes de sardine et laisser cuire encore pendant 20 minutes.

11. Avant de servir la kefta de sardine, parsemer avec le persil haché.

LES SAVARINS



Ingrédients

- 2 œufs.
- 30 g de sucre.
- 75 g de beurre.
- 75 g de poudre d'amandes.
- 40 g de farine.
- 1/2 c à c de levure

chimique.

- 1 c à c d'arôme orange.
- Zestes d'orange.
- 20 grains de café.
- Sirop.

Préparation

- 1. Mélangez la poudre d'amandes, la farine et la levure.
- 2. Fouettez les œufs avec le sucre jusqu'à obtenir un mélange mousseux.
- 3. Ajoutez le beurre, l'arôme et les zestes et incorporez au mélange précédent.
- 4. Remplir des petits moules carrés et faites cuire pendant 10 min.
- 5. Faites cuire le zeste d'orange avec le sirop environ 10 minutes.
- 6. Arrosez les savarins du sirop d'orange.
- 7. Laissez refroidir et démoulez.
- 8. Remplir les creux avec les grains de café au chocolat.

Mots fléchés n° 1785

Rivière russe Etonnante								
					Argent Berbères Souci du figaro			
						Convient Etat d'Europe Gaz sonore		
				Grecque Rochers Désire				
			Servaient à ranimer Rapidement Médecin					
					Cercueil Venu au monde Administré			
		Mot divin Problème Ministre					Remuée Halo Zézaie	
						Volcan de Sicile Redingote Choisie		
Mécanisé Personnel Espion de roi				Suspension Chemin de fer Guère				
			Tarin Tas Sud-Ouest					
					Mesure Traditions Lovée			

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1784

HORIZONTELEMENT

IGNOBLES
NOUBA - DO
CUIT - SEL
AL - USINE
NURSES - S

TEE - NET -
ASSIS - RU
T - TREVES
IDEE - API
OU - SCIAT

NEF - INNE
- SOUL - SE

VERTICALEMENT

INCANTATION -
GOULUES - DUES
NUI - RESTE - FO
OBTUS - IRES - U
BA - SENSE - CIL

L - SISE - VAIN -
EDEN - TREPANS
SOLES - USITEE

Mots croisés 9/9 n° 1785

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

HORIZONTELEMENT

1. Combattre - 2. Apprivoisé - 3. Revêtement de sol - Sans bavures - 4. Sorte de tuyau - Marque de soulagement - 5. Apparement vrai - 6. Petit tour - La troisième personne - Culture musicale - 7. Artère - Plante textile - 8. Ligotées - 9. Récipient - Ville d'Italie.

VERTICALEMENT

1. Courts piliers - 2. Oiseau rare - Fruit - 3. Parente - Lettre grecque - 4. Atténué - Cours court - 5. Elle passa un temps sur la paille - Projeta en l'air des boules - 6. Disposée - Bugle à fleurs jaunes - 7. Général américain - Parfois bourrées en fin de journée - 8. Imposa - Agent de liaison - 9. Afflux d'une foule - Tour penchée.

SOLUTION N°1784

HORIZONTELEMENT

TOREADORS
ADO - DOSAT
MEDIAN - ME
P - ERG - PAR
OR - REPOSE
NOLISES - S
NUIT - SAI -
ET - EPANDU
SEVERITES

VERTICALEMENT

TAMPONNES
ODE - ROUTE
RODE - LI - V
E - IRRITEE
ADAGES - PR
DON - PESAI
OS - POSANT
RAMAS - IDE
STERES - US



Mots croisés 9/13 n° 1785

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									

HORIZONTELEMENT

1. Un peu éclairée - 2. Dans - Fragmentant - 3. Apparu brusquement - Poisson des étangs - 4. Entasse - Embobiné - 5. Gaz sonore - Avant théa - 6. Bateau à balancier unique - Aurore - 7. Il eut son culte - Chaussées - 8. Récompense décernée par un jury - Parfois pronom - 9. Fonder - 10. Rapide - Sur la table de dessin - 11. Préparais le poisson - 12. Cours court - Remords - 13. Austérité - Roulement.

VERTICALEMENT

1. Blâmera - 2. Cites - Vieilles monnaies - 3. Manqua - Démonstratif - 4. Déserts de cailloux - Chapelle - 5. Passée sous silence - Augures - 6. Pour construire une utopie - Tenaillé - Européen - 7. Primate - Table d'offrandes - Argon - 8. Etat d'Asie - Mollusque tridacne - 9. Rebutis de chaume - Demeura.

SOLUTION N° 1784

HORIZONTELEMENT

RAMASSAGE
ANIMA - BAL
CANE - ZONA
CRISPER - N
OSE - INDIC
M - RACISME
ME - MOT - PS
OPA - THAI
DATTE - BER
ATTARDE - A
BAIL - OTES
L - SOMMITE

EBENISTES

VERTICALEMENT
RACCOMMODABLE
ANARS - EPATA - B
MINIER - ATTISE
AMES - AM - TALON
SA - PICOITER - MI
S - ZENITH - DOMS
ABORDS - ABETIT
GAN - IMPIE - ETE
ELANCES - RASES

sudoku 61

Pour jouer au Sudoku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5				2				9
	7		9		4			6
2	8							
	3	2	5					7
8		5				4		6
4					3	2	1	
							5	4
	1		2	8			9	
7				6				8

SOLUTIONS	5	1	2	9	7	4	8	6	3
	3	9	7	8	2	6	4	1	5
	4	6	8	3	5	1	9	2	7
	1	8	4	6	3	7	5	9	2
	6	2	5	4	8	9	3	7	1
	9	7	3	2	1	5	6	4	8
	7	4	1	5	6	8	2	3	9
	8	3	6	7	9	2	1	5	4
	2	5	9	1	4	3	7	8	6

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
ADRESSE : RUE SI EL-HAOUES – OUARGLA
NIF : 408016000030041

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 99/DSP/2014

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Ouargla lance un avis d'appel d'offres national restreint pour «**l'acquisition d'équipements médicaux pour le complexe mère et enfant Ouargla**», selon les lots ci-dessous :

Lot 01 : équipements de laboratoire
Lot 02 : équipements de radiologie
Lot 03 : équipements de stérilisation
Lot 04 : équipements d'anesthésie
Lot 05 : équipements de chirurgie

Les fabricants, les représentants agréés par le fabricant, les importateurs et les revendeurs installés en Algérie et agréés par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, qui sont reconnus aptes à exécuter pleinement les obligations fixées par le présent cahier des charges, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de la santé et de la population de Ouargla.

- Les soumissions doivent comprendre deux offres distinctes :
- 1- Offre technique** : elle doit comprendre les pièces suivantes :
1. La déclaration à souscrire dûment remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (modèle joint au présent cahier des charges) ;
 2. La déclaration de probité dûment remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (modèle joint au présent cahier des charges) ;
 3. Une copie de l'extrait du registre du commerce ;
 4. Copie légalisée de l'agrément délivré par les services compétents du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière ;
 5. Une copie légalisée du statut de l'entreprise pour les soumissionnaires ayant la qualité de société commerciale ;
 6. L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société, en cours de validité à la date de dépôt des offres ;
 7. L'extrait de rôle, apuré ou avec échéancier de paiement ;
 8. Copie légalisée du numéro d'identification fiscale (NIF) ;
 9. Les copies légalisées des attestations de mise à jour envers les organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS), en cours de validité à la date de dépôt des offres ;
 10. Une copie légalisée de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les services du Centre national du registre du commerce (CNRC) pour les soumissionnaires ayant la qualité de société commerciale ;
 11. Les copies légalisées des bilans comptables des trois (03) dernières années (2011, 2012 et 2013), visées par les services des impôts concernés ;
 12. Copies légalisées des attestations de bonne exécution pour les cinq dernières années (2010, 2011, 2012, 2013 et 2014) délivrées par les services contractants dans le domaine des équipements concernés ;
 13. Lettre d'engagement pour :
 - a. Délais de livraison ;
 - b. Délais de garantie pour une durée minimum de vingt-quatre (24) mois ;
 14. Copie légalisée de l'agrément délivré par le fabricant pour les représentants agréés,

15. Les fiches techniques avec les catalogues en couleurs des équipements proposés ;
16. Le présent cahier des charges dûment signé et paraphé par le soumissionnaire, portant la mention «**Lu et approuvé**» à l'endroit prévu à cet effet ;

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée ne comportant que les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 99/DSP/2014
«Acquisition d'équipements médicaux pour le complexe mère et enfant Ouargla»
Lot..... (à préciser)
« OFFRE TECHNIQUE »

- 2 - Offre financière** : elle doit comprendre les pièces suivantes :
- La lettre de soumission dûment remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (modèle joint au présent cahier des charges).
 - Le bordereau des prix unitaires daté et dûment signé par le soumissionnaire.
 - Le devis estimatif et quantitatif daté et dûment signé par le soumissionnaire.

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée ne comportant que les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 99/DSP/2014
«Acquisition d'équipements médicaux pour le complexe mère et enfant Ouargla»
Lot..... (à préciser)
« OFFRE FINANCIERE »

Les deux (02) enveloppes comportant l'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans une seule enveloppe unique fermée et anonyme par porteur, ne portant que les mentions suivantes :

A M. le Directeur de la santé et de la population de Ouargla
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 99/DSP/2014
«Acquisition d'équipements médicaux pour le complexe mère et enfant Ouargla»
Lot
« A NE PAS OUVRIR »

Les offres doivent être déposées par porteur à l'adresse suivante :
Direction de la santé et de la population de Ouargla
Sise rue Si El-Haoues – Ouargla
N. B. : dans le cas où l'enveloppe extérieure n'est pas fermée et marquée comme indiqué ci-dessus, le service contractant ne sera en aucun cas responsable de l'égarement ou de son ouverture prématurée.

Les soumissionnaires peuvent participer dans tous les lots, avec la possibilité de bonification d'un lot ou plus.

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la BOMOP ou dans la presse nationale. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la date de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de **08H00 à 12H00**. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.










L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt des offres à **14h30** en séance publique, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois**, à compter du jour de dépôt des offres.

Le Directeur

Le Jeune Indépendant du 19/11/2014 - ANEP N° 157 460

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00
Page 2	360 x 250	ND	ND	250 000,00	292 500,00
Page 24	360 x 250	ND	ND	315 000,00	368 550,00
Publireportage	360 x 90	190 000,00	222 300,00	300 000,00	351 000,00

TF1

20.48 : La mémoire en morceaux

Série TV - Policier
Morgan rend visite à Daria Samsen, qui séjourne dans un hôpital psychiatrique depuis plusieurs mois après avoir été séquestrée pendant près d'un an dans la banlieue d'Hamilton. La jeune femme, qui avait réussi miraculeusement à s'évader contrairement à d'autres codétenus, doit prochainement témoigner au procès de ses bourreaux et Morgan l'aide à rassembler ses souvenirs. Mais Daria est rongée ...

CANAL+

22.55 : COMME DES FRÈRES

Film avec François-Xavier Demaison, Nicolas Duvauchelle...
Boris, Elie et Maxime n'ont qu'une chose en commun : la belle Charlie. Quand la jeune femme meurt, ils décident de partir en week-end ensemble, pour honorer une vieille promesse qu'ils lui avaient faite. L'homme d'affaires, le scénariste sans le sou et le jeune naïf se retrouvent donc dans la voiture de Boris. Là, ils peuvent faire plus ample connaissance, mais également se remémorer leur vie avec Charlie.

M6

20.50 : LE MEILLEUR PÂTISSIER - LES CHOUX

Emission TV - Divertissement
Lors de la première épreuve, Cyril Lignac demande aux cinq pâtisseries demi-finalistes de revisiter le fameux paris-brest. Les candidats ont carte blanche pour imaginer une recette nouvelle tout en gardant ses fondamentaux : la pâte à choux, la crème et le praliné. Puis, Mercotte les met au défi de confectionner une religieuse à l'ancienne en seulement trois heures. Enfin, place à l'épreuve créative avec la préparation d'une pièce artistique en croquembouche et nougatine. Les concurrents disposeront de 3h30 pour faire 150 choux à la garniture originale et leur propre nougatine. Leurs réalisations sont également jugées par Philippe Rigolot, champion du monde en pâtisserie en 2005 ...

france 2

20.50 : PIÈGE DE GLACE

Téléfilm avec Philippe Bas - Anne Richard
Simon et Camille s'apprentent à se dire oui dans la vallée de Chamonix. Accompagnés d'une dizaine d'invités, ils montent prendre quelques clichés à 3 800 mètres d'altitude. Marc Prieur, chef du PC sécurité, supervise l'opération. Sa fille, Emma, dont le petit ami est témoin, embarque contre son autorisation à bord du téléphérique. Mais une tempête surprend le petit groupe qui se retrouve isolé au sommet d'un éperon rocheux.

france 3

20.45 : Des racines et des ailes

Notre-Dame. Haute de 142 mètres, celle-ci a été (jusqu'au XIXe siècle) la plus haute église épiscopale de la chrétienté. Reportages : Strasbourg au fil de l'eau • A la source du Rhin • Le Rhin romantique.

Culture Infos - Société
La journaliste est à Strasbourg, l'une des nombreuses villes traversées par le Rhin, troisième plus grand fleuve d'Europe. Il coule dans six pays dont la Suisse, la France et l'Allemagne, avant de se jeter dans la mer du Nord aux Pays-Bas. Cette année, Strasbourg fête le millénaire de la pose de la première pierre de sa cathédrale

TV5MONDE

21.00 : Histoire des services secrets français

Documentaire
En 1981, l'élection du socialiste François Mitterrand et l'arrivée de communistes au gouvernement suscitent quelques inquiétudes de la part des services de renseignements et des Etats-Unis. La confiance est restaurée grâce à l'affaire Farewell, qui permet aux services secrets français de récolter des informations capitales sur le réseau d'espionnage soviétique. Mais en 1985, l'affaire du Rainbow Warrior entache durablement la réputation de la DGSE.

ELLE SERA PRÉSENTE AU SALON AUTOWEST 2014

LA POLO MATCH 21.6 ESS 90 CH DISPONIBLE AU PRIX DE 1 699 000 DA TTC

Le succès story des Polo bat toujours son plein avec le retour de la Polo Match chez Volkswagen. Un retour tonitruant depuis dimanche avec les premières commandes de ce nouveau venu dans l'ensemble du réseau SOVAC.



A titre de rappel, la première édition Match commercialisée en 2012 avait enregistré un succès fou avec plus de 6000 ventes en quelques mois seulement, dont 3000 uniquement lors du salon de l'Automobile d'Alger 2012.

Ayant bénéficié d'un relooking sur son design extérieur et intérieur, la Polo Match 2 va séduire d'avantages de nouveaux clients par son design épuré et sportif et ses équipements de confort et de sécurité. La Polo Match 2 sera présentée officiellement au Salon Autowest d'Oran qui aura lieu du 10 au 20 décembre prochain. La Polo MATCH 2 est proposée au prix de 1 699 000 da TTC.

Equipements

- ABS
- ESP
- Airbags frontaux, latéraux de tête avant
- Direction assistée asservie à la vitesse
- Lève-vitres avant et arrière électriques
- Autoradio CD écran couleur tactile de

- 5" SD et Aux
- Allumage automatique des phares
- Détecteur de pluie
- Répétiteurs des clignotants intégrés aux rétroviseurs latéraux
- Coques des rétroviseurs et poignées de porte ton caisse * rétroviseurs électriques et dégivrants
- Aide au démarrage en cote
- Siège conducteur réglable en hauteur
- Banquette arrière rabattable
- Sellerie tissu motif 'Rail'
- Toit ouvrant coulissant et pivotant
- Climatisation automatique

- Détecteur d'obstacle/Radar de stationnement avant et arrière
- Phares antibrouillard
- Jantes Alliage 15" Estrada
- Feux de jour
- Fixations ISOFIX
- Vitres arrière et lunette surteintées
- Accoudoir central avant avec rangement
- Verrouillage centralisé avec deux clés radiocommande pliantes
- Pommeau de levier de vitesse et fourreau de frein à main en cuir
- Calandre noire avec baguette chromée
- Volant cuir multifonction

TOYOTA ALGÉRIE LANCE LA NOUVELLE YARIS HB (5 PORTES)



C'est sous le slogan « l'icône se réinvente » que Toyota Algérie lance aujourd'hui sa nouvelle Yaris HB 5 portes au niveau du chapeau de l'Hôtel Sheraton d'Alger. Le nouveau produit qui endosse une personnalité affirmée et caractérisée par son design à la fois élégant, dynamique et racé. Cette 3e génération de la lignée des Yaris emplit des latitudes routières et un plaisir de conduite inédits. ON reviendra dans une de nos prochaines éditions sur cette nouvelle Yaris HB 5 portes.

LE BLANC : COULEUR PRÉFÉRÉE DES AUTOMOBILISTES ET DE ...CRISTIANO

Pour la quatrième année consécutive, le blanc demeure la couleur préférée des automobilistes selon une étude réalisée par Axalta Coating Systems.

Le blanc superstar ! Des États-Unis à la France, un tiers des automobilistes choisissent cette teinte pour la carrosserie de leur voiture, selon une étude d'Axalta, un des plus gros fournisseurs de peinture au monde. Il n'y a guère qu'en Inde où cette couleur se fait dépasser. Ainsi partout dans le monde, les goûts sont quasi les mêmes. Derrière le blanc, on trouve le noir. C'est la couleur préférée pour les voitures de luxe, devant le gris argenté. Si l'on additionne ces trois couleurs, cela représente tout de même deux voitures sur trois. Ensuite, très loin derrière, on trouve le rouge avec 9% des autos, devant le bleu (6%). En revanche, le jaune, le fuchsia et le vert n'attirent guère les acheteurs européens de voiture. Le vert est d'ailleurs, avec à peine 1%, la couleur la moins populaire en France et en Europe.

Le blanc est aussi à la mode chez les stars. Son plus grand amateur, c'est Cristiano Ronaldo. Récemment le joueur portugais est arrivé au volant d'une Ferrari 599 GTB au prix estimé de 280.000 euros, blanche comme désormais tous ses voitures de luxe. C'est non seulement sa couleur préférée, mais c'est aussi celle de son club, le Real Madrid.

Quand on aime, on ne compte pas. Pour preuve, l'attaquant est apparu ensuite avec une Lamborghini Aventador blanche, alors qu'il en possédait déjà une en noir. La semaine dernière, il a fait une entrée très remarquée à l'entraînement avec une Rolls Royce Phantom, un modèle à plus de 400.000 euros.

Tacot Tac Tacot Tacot Tac

RENAULT ALGÉRIE LANCE LA NOUVELLE SYMBOL « DERNAHA DJAZAIRIA »

JOURNÉE exceptionnelle du jeudi 13 novembre, dédiée pour Renault Algérie qui dans la foulée pour ne pas dire quelques jours après l'inauguration officielle de l'usine Renault Algérie Production, a célébré le lancement officiel de la nouvelle Symbol « Dernaah Djazairia » à travers tout le territoire national. On apprend aussi que pas moins de 70 points de vente ont consacré la journée du jeudi 13 novembre au lancement de la nouvelle Renault Symbol Made in Algérie où

chaque spécimen y est exposé. Jeudi dernier au show-room de Renault Algérie à El-

grand chanteur algérien chaabi, Abdelkader Chaou.



Biar, il y avait foule pour voir de très près le tout nouveau bébé algérien tout en dégustant auditivement les meilleurs morceaux du

Les plus curieux voulaient se renseigner davantage sur le GPS que l'on retrouve dans la nouvelle Symbol et qui est de série.

HMA continue son ascension fulgurante en matière de ventes



Une position sur le marché plus que parfaite pour Hyundai Motors Algérie qui continue sa progression tout en maintenant le palier horizontal en matière de ventes durant le mois d'octobre qui vient de s'écouler. Ainsi, pas moins de 2 325 ventes ont été enregistrées en octobre 2014, ce qui donne comparativement au même mois de l'année dernière une progression fulgurante de 73%. Sur les dix mois (soit du 1er janvier au 30 octobre 2014), la firme coréenne implantée en Algérie a réussi la bagatelle de 30 788 ventes, une performance de plus de 11,6 % par rapport aux dix premiers mois de l'année 2013.

DES REMISES DE FIN D'ANNÉE ALLANT JUSQU'À 200 000 DA SUR MITSUBISHI

FALCON MOTORS, représentant de Mitsubishi Motors, lance en ce mois de novembre ses offres de fin d'année avec des remises allant jusqu'à 200 000 DA. Ainsi la citadine Mirage dans sa finition Fun s'affiche à 999 000 DA soit une remise de 70 000 DA, la Lancer EX est remise à hauteur de 150 000 DA pour s'afficher au prix de 1 700 000 DA. Pour ce qui est du SUV urbain l'ASX 4x2 une remise de 100 000 DA est appliquée



sur ses deux versions BVM & BVA Alors que le Pajero High Power bénéficie d'une remise de 200 000 DA sur ses deux versions BVM et BVA. La gamme utilitaire n'est pas en reste puisque le L200 bénéficie de 100 000 DA sur sa version Simple Cabine, désormais au prix de 1 590 000 DA, Le Sportero, produit phare de la marque nippon en Algérie, est affiché à 2 850 000 DA, soit une remise de 135 000 DA.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A	CONSTANTINE	A L G E R	O U A R G L A	C H L E F	M O S T A G A N E M	O R A N
Fadjr Dohr Apr Maghrib Icha	Fadjr Dohr Apr Maghrib Icha	Fadjr Dohr Apr Maghrib Icha	Fadjr Dohr Apr Maghrib Icha	Fadjr Dohr Apr Maghrib Icha	Fadjr Dohr Apr Maghrib Icha	Fadjr Dohr Apr Maghrib Icha	Fadjr Dohr Apr Maghrib Icha
05:41 12:14 14:57 17:21 18:42	05:45 12:19 15:03 19:27 19:47	06:00 12:33 15:16 17:40 19:01	05:46 12:24 15:17 17:41 18:57	06:06 12:40 15:25 17:48 19:09	06:11 12:45 15:30 17:54 19:14	06:13 12:48 15:33 17:57 19:17	

LE JEUNE N° 5020 - MERCREDI 26 MOUHARRAM 1436

INDEPENDANT

www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net

	MAX	MIN
Alger	28°	13°
Oran	27°	13°
Constantine	25°	8°
Ouargla	30°	14°

UN TOIT DÉCENT POUR LES DÉMUNIS

«El Yed Fel Yed»

L'élan de solidarité des Algériens

La chaîne privée Dzaïr TV vient de lancer sa nouvelle émission «El Yed fel Yed», pour aider les plus démunis qui n'ont pas les moyens de construire leur propre maison. Cette émission caritative de 52 minutes débutera le 22 novembre prochain à 21h.

«L'objectif c'est de montrer l'élan de solidarité qui caractérise les Algériens et de venir en aide aux familles à faibles revenus en leur permettant d'avoir une habitation décente», a déclaré Naim Soltani, l'initiateur de cette émission, lors d'une conférence de presse hier à Alger. Il a déclaré qu'il ne s'agit pas uniquement de faire du bricolage et d'apporter quelques décorations.

Mais le travail est beaucoup plus profond car il consiste souvent à rénover les constructions et à meubler toute la maison. «Pour le financement de cette initiative, nous avons fait appel aux béné-



voles et aux entreprises de construction de marque à l'image de Lafarge, qui nous fournit les matériaux de construction, ainsi qu'au géant de l'électricité Légrand pour nous fournir du matériel», a-t-il indiqué. Condor s'est engagé pour sa part pour l'équipement en électroménagers, Espace Rama pour leur ameublement et Algérie Télécom pour financer une partie de cette initiative.

Selon M. Soltani, l'idée de cette émission a germé depuis trois ans, notamment avec la crise du loge-

ment que vit l'Algérie depuis des années.

«Nous avons lancé notre appel via les réseaux sociaux et nous avons reçu 300 candidats parmi lesquels des habitants de bidonvilles et des locataires que nous avons éliminés de la liste», a-t-il révélé. La première expérience a eu lieu dans la commune des Eucalyptus, où la vidéo présentée par l'animateur Soltani montrait des parents avec leurs trois enfants dans une habitation complètement délabrée, des fils d'électricité suspendus et un semblant de cuisine vétuste. Au

bout de deux semaines, on revoit la maison complètement retapée grâce à une équipe de volontaires qui s'est donnée à fond pour un résultat splendide en un temps record. L'animateur de cette nouvelle émission raconte que l'aîné des enfants qui a 14 ans n'a jamais quitté sa commune. «Notre équipe a pris l'initiative de lui faire visiter Alger. Nous l'avons même emmené voir son idole le gardien du MCA, Fawzi Chaouchi», a-t-il affirmé.

La deuxième expérience de cette émission s'est déroulée à Bordj El Kiffan, pour venir en aide à un jeune de 30 ans. Fiancé depuis 7 ans, il ne pouvait pas se marier car il n'avait pas les moyens d'achever la construction de ses deux pièces. Quant à la dernière expérience, c'est à Ibhahhal, un petit village des hauteurs de Bouira. «Grâce à nos bénévoles et à nos partenaires engagés, notre expérience a permis de transformer radicalement la vie de ces trois familles», s'est-il félicité. La première saison de cette émission comporte 30 parties à raison de deux par mois.

Z. M.

SELON LA FAO

2 milliards de personnes souffrent de carences vitaminiques dans le monde

QUELQUE deux milliards de personnes souffrent de carences vitaminiques dans le monde, révèle un recueil de données publié par l'Organisation des Nations-Unis pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Deux millions de personnes ne consomment pas suffisamment de vitamines et de minéraux pour mener une vie saine et active, a indiqué la FAO dans un mini-recueil de données complètes et détaillées sur la nutrition dans toutes les régions du monde à l'occasion de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) qui aura lieu à Rome cette semaine. Le rapport contient diverses données et graphiques illustrant les tendances de divers aspects tels que les carences en micronutriments, le surpoids et l'obésité. Il comprend aussi plusieurs indicateurs chiffrés sur les

interactions entre la nutrition, la santé et l'environnement. «Le rapport sera utile aux décideurs, car il fournit une vue d'ensemble des divers aspects de la nutrition aux niveaux national, régional et mondial», a déclaré le directeur adjoint de la Division de la statistique de la FAO, Josef Schmidhuber, dans un communiqué de presse.

Le rapport sera utilisé par les délégations de la CIN2, qui réunira plus de 100 ministres et représentants de la société civile pour débattre des défis du siècle dans le domaine de la nutrition, pour comparer et analyser les données nationales et informer les décideurs quand ils auront regagné leur pays.

«Un pays qui ne prête pas attention aux besoins nutritionnels de sa population le paye cher, en termes de dépenses sanitaires et de

perte de productivité, et cela peut freiner considérablement son développement économique», a affirmé la directrice de la Division de la nutrition de la FAO, Anna Larrey, en soulignant que la nutrition est essentielle pour le développement.

R. N.

COMMUNIQUÉ

Sous le Patronage de Monsieur le Ministre des Sports Mohamed TAHMI l'Association Ouled El Houma organise en collaboration avec la Direction Générale de la Sûreté Nationale et la Direction des Sports de la Wilaya d'Alger la troisième édition de la Coupe d'Algérie de football Inter Quartiers Dédicée au regretté Smail KHABATOU 1er entraîneur de l'équipe nationale de football et du Mouloudia Club. d'Alger. Le coup d'envoi de la Coupe d'Algérie Inter Quartiers prévu le Samedi 22 Novembre 2014 à 10h au stade Ferhani Bab El Oued.

Condoléances

Ayant appris avec une grande tristesse et beaucoup de peine le décès de notre ami et collègue du bureau de Béjaïa **Amine Hammouche**, le gérant, le directeur de la publication et l'ensemble du personnel du Jeune Indépendant, présentent à son frère Mabrouk et à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse circonstance. Que Dieu le Tout-Puissant, le Miséricordieux accueille le défunt dans Son vaste paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.



Très affectées par le décès, hier après-midi, de notre confrère journaliste **Amine Hammouche** âgé de 42 ans, du *Jeune Indépendant* de la wilaya de Béjaïa, suite à un accident vasculaire cérébral (AVC), l'Association des Journalistes-correspondants de la wilaya de Béjaïa (AJCB) et la corporation tout entière de la wilaya présentent à sa famille leurs condoléances les plus sincères et l'assurent de leur soutien total en cette douloureuse circonstance. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.